

Le président des Communes ouvre la porte à une longue session estivale

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Les députés de l'opposition devront s'y faire, ils devront probablement siéger à la Chambre des communes cet été.

À leur grande déception, le président de la Chambre John Fraser a autorisé hier le gouvernement conservateur à aller de l'avant avec une motion qui élimine pratiquement l'ajournement estival des travaux parlementaires.

La Chambre des communes votera sur cette motion ce soir. Comme les députés conservateurs sont en majorité, elle de-

vrait être facilement adoptée.

La motion permettra aux Communes de poursuivre leurs travaux au-delà de la date limite du 30 juin, jusqu'au 9 septembre au plus tard.

Cependant, le ministre d'État au Conseil du Trésor Doug Lewis a affirmé la semaine dernière que le gouvernement espérait avoir le temps de faire adopter ses projets de loi prioritaires avant la mi-juillet, ce qui lui permettrait de fermer boutique pour l'été à ce moment-là.

L'opposition avait dit douter que le gouvernement puisse passer à travers un ordre du jour des plus chargés en deux semaines seulement, même en siégeant certains soirs comme proposé, et n'avait

absolument pas apprécié la perspective d'avoir à siéger tout l'été.

Des députés libéraux et néo-démocrates avaient demandé au président Fraser de rejeter cette motion pour différents motifs. Ils avaient soutenu que la motion n'avait pas été présentée selon les règles, que le gouvernement ne pouvait suspendre les règlements de la Chambre par une simple motion, et qu'il était nécessaire d'obtenir l'unanimité de la Chambre pour ce faire.

M. Fraser a rejeté tous ces arguments hier. Il a affirmé que le ministre Lewis avait suivi les règles, et qu'il était déjà arrivé, en mars 1983 pour être plus précis, que le gouvernement suspende des

règlements de la Chambre par une simple motion, adoptée à la majorité.

Le système parlementaire canadien perdrait toute sa souplesse si l'unanimité était requise pour une telle motion, a déclaré M. Fraser. Un seul député pourrait, par exemple, empêcher la Chambre d'ajourner ses travaux plus tôt que prévu même si les 281 autres députés étaient d'accord.

La décision du président n'a pas soulevé l'enthousiasme des députés de l'opposition.

Le député libéral de Saint-Jacques, Jacques Guilbault, a immédiatement proposé un amendement qui permettrait à la Chambre de siéger plus longtemps le soir, mais qui lui permettrait également

d'ajourner ses travaux le 30 juin, comme prévu.

Le leader du Nouveau parti démocratique en Chambre Nelson Riis a appuyé cet amendement.

M. Guilbault a émis l'hypothèse que le gouvernement conservateur souhaitait siéger durant l'été afin de clouer les députés de l'opposition, peu nombreux, à Ottawa. Les députés conservateurs étant 208, il est possible d'en laisser le tiers à Ottawa pour les travaux parlementaires, permettant ainsi aux autres d'aller faire campagne dans leurs circonscriptions, a-t-il soutenu.

"C'est un plan diabolique", a-t-il lancé.

Le PLC préfère des marchés diversifiés au traité de libre-échange

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le Parti libéral du Canada a rendu public hier la solution de rechange à l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis.

Dévoilé par le chef John Turner, accompagné de son collègue Lloyd Axworthy, le programme libéral rejette évidemment le traité de libre-échange et recommande aux Canadiens de déployer leurs efforts dans un contexte mondial au lieu de privilégier un seul partenaire commercial.

Les critiques libérales à l'endroit de l'accord «Mulroney-Reagan» sont bien connues: M. Turner a réaffirmé hier que le gouvernement conservateur avait abandonné «la souveraineté du Canada» pour signer une entente à tout prix.

Les libéraux optent plutôt pour une diversification des marchés du Canada. «Le gouvernement libéral s'engagerait de nouveau à trouver des débouchés en dehors de l'Amérique du Nord».

Les pays en pleine croissance, comme les «tigres de l'Asie» (Corée, Singapour, etc.), seraient les premiers visés. Puis, viendraient les pays en voie de développement. Les libéraux mettraient également sur pied d'autres programmes gouvernementaux (genre missions commerciales) afin d'aider les industriels canadiens à exporter.

L'objectif de l'opposition officielle paraît vague compte tenu que John Turner a été incapable, en conférence de presse, de chiffrer les bénéfices économiques de sa politique, pas plus que les coûts des nouveaux services implantés dans la fonction publique.

La politique du PLC mise sur la libéralisation des échanges à l'intérieur du GATT, ce qui, selon M. Turner, a été profitable pour le Canada.

«C'est dans le contexte de négociations internationales que le Canada a obtenu accès aux États-

Unis pour 80 p. cent de ses produits». Selon le chef libéral, pour obtenir l'autre 20 p. cent, le premier ministre Mulroney a capitulé complètement devant les négociateurs américains.

Le document libéral de 30 pages, intitulé «Élargir notre éventail de choix», souligne que sur huit plaintes déposées par le Canada auprès du GATT six décisions ont été à l'avantage d'Ottawa, ce qui fait un taux de réussite de 86 p. cent.

Pour améliorer le mécanisme de règlement des conflits au sein du GATT, les libéraux suggèrent que les personnes qui sont appelées à y rendre jugement soient mieux qualifiées que les représentants actuels.

Ils insistent sur le défaut des conservateurs d'établir des programmes de recyclage et d'adaptation de la main-d'œuvre à la suite de l'accord de libre-échange. «La Commission MacDonald, rappellent-ils, a clairement recommandé dans son rapport qu'un programme d'adaptation soit entrepris en même temps que tout nouvel accord commercial».

Le PLC reproche à M. Mulroney de pas créer de programmes précis pour les travailleurs âgés, les femmes immigrantes (textile), les travailleurs autochtones et les employés peu qualifiés en général, qui seront plus touchés par le libre-échange.

Le gouvernement québécois a lui aussi critiqué cette grave lacune du gouvernement Mulroney.

Le document des libéraux fédéraux a été préparé à la suite de plusieurs consultations tenues par le député Axworthy dans toutes les régions du pays au cours de l'hiver dernier.

Enfin, M. Turner a critiqué le gouvernement Mulroney une fois de plus pour son projet de limiter le débat à la Chambre des communes sur l'importante question du libre-échange. «Les négociations pour conclure le traité ont duré 1 000 jours et le gouvernement veut réduire la discussion à cinq jours à la Chambre. Nous ne pouvons accepter cela».

Le Québec et l'Ontario signent une entente sur l'environnement

DENIS LESSARD

Deux ans après huit États américains, le Québec et l'Ontario ont finalement adhéré hier à une entente multilatérale pour éliminer les substances toxiques de l'eau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

De plus, pour les cinq prochaines années, les deux provinces s'entendent pour collaborer, afin de poursuivre les pollueurs, et se consulter mutuellement sur les projets qui risquent d'avoir un impact sur l'environnement de sa voisine.

Avec en poche ces deux ententes, Robert Bourassa et le premier ministre ontarien David Peterson participent aujourd'hui, à Newport dans le Rhode Island, à la 16^e rencontre annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, un club où six États et cinq provinces sont représentés.

Exceptionnellement, l'Ontario sera représentée à cette conférence de trois jours qui permettra aux gouvernements de faire le point sur l'environnement, le commerce de l'électricité, le libre-échange et la productivité des forêts.

Clou de l'événement — et vraisemblablement principale raison de l'insistance de l'Ontario à s'y trouver — le candidat démocrate Michael Dukakis, vu par les sondeurs comme le futur président américain, doit faire un saut ce matin à la réunion, à titre de gouverneur du Massachusetts.

Plus que les discussions, qui restent des mises à jour de pour-

parlers entre fonctionnaires, ces conférences permettent aux politiciens canadiens d'élargir leur réseau de contacts. L'an dernier le premier ministre Bourassa avait rapidement mis fin à son séjour à Halifax dès qu'il était devenu évident que les principaux gouverneurs, n'avaient pu s'y rendre.

Dans le dossier de l'environnement, les gouvernements brandiront la réduction de 24 p. cent des émissions sulfureuses, depuis 1985 (un objectif de 32 p. cent de réduction d'ici 1990), sous le nez des États du Mid-West américain, qui produisent la plus grande part des émissions responsables des pluies acides.

Dans le dossier énergétique, il n'y a pas de nouveaux contrats à l'horizon ont reconnu hier les fonctionnaires québécois. Une étude sur les demandes d'énergies en Nouvelle-Angleterre a des résultats «compatibles» avec les prévisions de ventes d'Hydro-Québec note-t-on. L'étude qu'auront en main les dirigeants note toutefois que «les exportations canadiennes d'électricité seront en plus grande compétition sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre».

Dans le dossier du libre-échange, M. Peterson sera vraisemblablement isolé, étant le seul politicien d'importance à s'opposer à l'accord avec le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Joe Ghiz.

Demain, le négociateur américain au libre-échange, Peter Murphy, comme l'ambassadeur du Canada à Washington, Alan Gottlieb, parleront de libre-échange, donnant le coup d'envoi à un tour de table des politiciens sur ce dossier.



Sur la ferme des Bouchard

Le premier ministre Brian Mulroney a rendu visite, hier, à son ami Lucien Bouchard sur la ferme ancestrale de la famille, dans le comté de Lac-Saint-Jean, où se déroule une élection complémentaire. La ferme est exploitée par le cousin du Secrétaire d'État. M. Mulroney a promis aux Jeannois de considérer la possibilité de parachever la route reliant Chicoutimi à la Baie James.

LASERPHOTO PC

Peterson réclame lui aussi une baisse des taux d'intérêt

DENIS LESSARD

Le premier ministre ontarien, David Peterson a joint hier sa voix à celle de Robert Bourassa pour réclamer, de la Banque du Canada, une baisse des taux d'intérêt.

Hier, à l'issue d'une rencontre d'une heure, MM. Bourassa et Peterson ont servi la même mise en garde à Ottawa. L'effet conjugué des hausses récentes des taux d'intérêt — plus d'un point en un mois pour le taux d'escompte de la banque centrale — et de l'appréciation du dollar canadien face à la devise américaine, alimentent l'inflation plutôt que de la combattre, comme le souhaite Ottawa.

Les deux hommes n'ont pu toutefois rétrécir le fossé qui les sépare dans le dossier du libre-échange, M. Peterson demeurant catégoriquement contre une entente «conclue au pire moment, où le Canada a trop cédé» aux Américains.

Sur le front du Lac Meech toutefois, les promesses de M. Peterson ont pu combler d'aise M. Bourassa. Queen's Park devrait avoir ratifié d'ici la fin juin — avant l'ajournement de la Chambre — sa résolution sur l'accord constitutionnel, qui fera même l'objet d'une rare unanimité des trois partis a prédit M. Peterson.

Inflation

Sur les questions économiques, M. Peterson a fait largement écho à la sortie de M. Bourassa, qui, il y a deux semaines, avait attaché le grelot aux hausses successives des taux d'intérêt décrétées par la Banque du Canada, inquiète d'une reprise de l'inflation dans la région de Toronto.

«Elle a probablement peur de l'inflation, mais la Banque du Canada doit se montrer plus sensible (aux régions)», a soutenu M. Peterson, d'avis que par sa pression à la hausse sur le loyer de l'argent, la banque centrale risque de générer plus que de juguler l'inflation.

Ce point de vue est partagé par l'ensemble des provinces, a-t-il insisté, soucieux de ne pas jouer le rôle de province privilégiée par Ottawa que lui avait conféré M. Bourassa il y a deux semaines.

Pour M. Bourassa, ces hausses du taux d'escompte gonflent automatiquement les fonds à engloutir

dans le service de la dette des provinces et par conséquent leurs déficits. «Ce qui augmente les déficits, indirectement augmente l'inflation», a-t-il rappelé.

Pour MM. Peterson et Bourassa, ces augmentations sont d'autant plus malvenues qu'elles s'ajoutent à une appréciation du dollar canadien de 16 p. cent en deux ans par rapport à la devise américaine.

Cette hausse a comme conséquence une augmentation d'environ 3 p. cent de l'indice des prix pour un pays qui prend le cinquième de ses biens d'importations aux États-Unis, a précisé M. Bourassa.

Pour M. Peterson, les hausses des taux d'intérêt au Canada risquent même d'augmenter davantage encore la valeur de la devise canadienne, puisque qu'elles feront que davantage d'investisseurs s'intéresseront au Canada, créant du même coup une pression à la hausse sur la devise.

Libre-échange

Dans le dossier du libre-échange, Québec et l'Ontario n'ont toutefois pas réduit d'un iota le fossé qui les sépare.

Pour M. Peterson, l'accord canado-américain «institutionnelise un cadre pour la discorde» entre les deux pays. «On n'a rien gagné là-dedans», a-t-il lancé rappelant que c'est bien avant l'accord que le Canada avait commencé à exporter largement aux États-Unis.

Selon lui, «l'histoire retiendra que cette entente est survenue au pire moment pour le Canada». «Alors qu'il y avait les plus grandes craintes à l'endroit du protectionnisme (américain) on a cédé beaucoup plus», a soutenu M. Peterson.

Selon lui, cet accord ne fera que donner aux États-Unis des moyens juridiques pour intervenir dans les politiques canadiennes de subvention.

Sourire en coin, tout comme d'ailleurs son homologue ontarien, M. Bourassa a toutefois réitéré l'appui du Québec à l'accord, seule réponse à long terme, selon lui à la tendance au protectionnisme croissant des Américains, toujours plus déficitaire au chapitre des échanges commerciaux avec leurs partenaires.

Pour M. Bourassa le libre-échange ne pourra que bénéficier au Québec, dont le chômage, dans certaines régions, est le triple de celui de l'Ontario.

La moitié des Canadiens veulent la tête de Turner

Même si le dernier sondage Gallup place les conservateurs loin derrière les libéraux dans l'opinion publique, les Canadiens désireux de voir John Turner abandonner son poste de leader libéral sont considérablement plus nombreux (43 p. cent) que ceux qui aimeraient que Brian Mulroney renonce au leadership conservateur (33 p. cent).

Au Québec, la proportion des gens qui voudraient voir le premier ministre Mulroney démissionner en tant que chef de son parti n'est que de 27 p. cent, alors

qu'elle atteint 38 p. cent en Ontario. C'est par ailleurs au Québec et en Colombie-Britannique que les sentiments sont les plus défavorables à M. Turner, puisqu'ils y sont partagés par 52 p. cent de la population.

D'autre part, 13 p. cent seulement des répondants se disant favorables au Parti conservateur sont d'avis que M. Mulroney devrait démissionner, tandis que parmi les partisans du Parti libéral, près de la moitié (47 p. cent) aimeraient voir M. Turner abandonner son leadership.

Interrogés enfin sur le parti pour lequel ils voteraient si les conservateurs avaient un chef différent, 39 p. cent des répondants se sont prononcés en faveur des libéraux et 30 p. cent pour les conservateurs. Ces résultats donnent à entendre que le premier ministre Mulroney n'est pas l'unique source de mécontentement à l'endroit du PC, puisque s'il démissionnait, les libéraux continueraient de devancer les conservateurs. Par contre, l'appui aux libéraux passerait de 39 p. cent à 51 p. cent si le PLC avait un nouveau leader.

Dépôt du projet de loi créant le ministère des Affaires internationales

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Qu'il s'agisse de relations politiques ou commerciales avec l'étranger, le Québec n'aura bientôt plus qu'une voix: celle du nouveau ministre des Affaires internationales, que nommera le chef du gouvernement lors de l'imminent remaniement du Conseil des ministres.

En vertu du projet de loi 42, présenté hier à l'Assemblée nationale par le ministre Gil Rémillard, titulaire des Relations internationales, ce ministère et celui du Commerce extérieur ne feront plus qu'un. Laissant du même coup, à une date indéterminée, le Développement technologique, jusqu'ici apparenté au Commerce extérieur, passer au ministère de l'Industrie et du Commerce.

En préparation depuis un an, cette fusion a été annoncée par le premier ministre Bourassa dans le Message inaugural du 8 mars dernier. Le 12 mai, Québec nommait le sous-ministre chargé de réaliser cette fusion: Jean-Claude Villiard, vice-président chez Lavalin jusqu'à ce qu'il devienne sous-ministre associé à l'Énergie, en 1987.

C'est justement demain que M. Villiard entre en fonction. À la plus grande satisfaction, dit-on, des haut-fonctionnaires des deux ministères. Ceux des Relations internationales craignant d'être dominés par ceux du Commerce extérieur, et vice-versa.

Tandis que les parlementaires vont débattre du projet de loi qui crée le grand ministère, M. Villiard va diriger la fusion administrative et technique.

Parallèlement, le premier ministre choisira le grand patron du ministère en devenir. S'agira-t-il de M. Rémillard? Ou de Pierre MacDonald, titulaire du Commerce extérieur depuis 30 mois? Ou alors d'un troisième, selon le raisonnement des arbitres qui a prévalu pour le choix du sous-ministre?

En fait, celui (ou celle) à qui M. Bourassa confiera le ministère des Affaires internationales pourrait bien être le seul qui obtiendra une promotion à la faveur du remaniement «léger et latéral» qui vient. Outre les deux titulaires actuels, les autres candidatures les plus fréquemment mentionnées ici sont celles de Lise Bacon, Gérard D. Levesque et Daniel Johnson.

L'énoncé et la «charrue»

L'opposition péquiste aurait quant à elle préféré que le gouvernement lui livre un «énoncé de politique internationale» plutôt qu'une structure ministérielle sans base.

À La Presse, le critique péquiste et député de Saint-Jacques, André Boulerice, a dit que depuis l'élection des libéraux, il attend l'orientation, l'énoncé de politique du gouvernement Bourassa. «On attend toujours, dit-il, même si des crédits ont été votés pour la préparation d'un tel énoncé par Jean-Paul Carrier (ex-chef de cabinet de M. Rémillard)».

De son côté, M. Rémillard ne veut pas «mettre la charrue avant les boeufs». Il estime que «pour appliquer une politique cohérente, il faut des moyens et des instruments administratifs efficaces», ce à quoi il assimile la fusion des fonctions extérieures du gouvernement.

Quant à l'énoncé de politique que réclame l'opposition, le ministre la promet maintenant pour «l'automne».

La distinction entre Relations internationales et Commerce extérieur avait été faite sous le gouvernement du Parti québécois. Le premier ministre René Lévesque se rendant à la thèse de Bernard Landry, ce qui avait sonné le départ de Jacques-Yvan Morin de la vie politique.

Éditorial

Peterson-Dukakis

Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, est le champion de l'opposition au libre-échange parmi les premiers ministres provinciaux. Il s'est senti très libre de s'inviter à la réunion des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est qui se tient à Newport dans le Rhode Island car les formalités et les conventions n'ont jamais pesé très lourd dans ces réunions.

Son initiative est très heureuse et les participants lui ont volontiers donné le statut d'observateur. En sa qualité d'observateur, il pourra voir comment les provinces de l'Est créent un climat de confiance avec la Nouvelle-Angleterre et tissent des liens qui peuvent donner naissance à des accords commerciaux importants.

L'Ontario a peut-être des raisons de redouter que le libre-échange crée des liens nord-sud au détriment de sa position dominante dans l'économie canadienne où les rapports suivent un axe est-ouest. Il pourra peut-être constater que personne ne veut exclure l'Ontario ou porter atteinte à ses intérêts économiques; le libre-échange et, notamment, la vente d'électricité en Nouvelle-Angleterre offrent des possibilités économiques importantes qui ne nuiront en rien à l'économie de l'Ontario.

Même si M. Peterson est invité à Newport à titre d'observateur, on ne saurait trop lui demander de rester muet. Dans le cadre détendu de cette réunion annuelle il aura l'occasion d'exposer aux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre toutes ses réticences au sujet du libre-échange. Il a déjà pris le chemin de Washington pour y faire valoir la position de l'Ontario au moment des négociations. A en juger par son opposition à l'accord issu de ces négociations, il n'a pas fait grande impression auprès des négociateurs américains.

Mais M. Peterson ne s'intéresse plus au débat économique et social au sujet du libre-échange. La question est maintenant purement politique car, à moins de manoeuvres sordides au Parlement, le libre-échange aura force de loi au Canada au début de l'année prochaine. En sa qualité de premier ministre de l'Ontario, M. Peterson pourra encore faire de l'obstruction en 1989, mais en bon politicien, il ne veut pas se heurter à un mur de brique.

Le candidat républicain, le vice-président George Bush, a toujours été clairement partisan de l'accord de libre-échange. S'il est élu à la présidence, il aura peu de sympathie pour la minorité des Canadiens qui voudraient abroger ou renégocier l'accord. La position de M. Michael Dukakis, gouverneur du Massachusetts et candidat démocrate, est moins nette. Comme gouverneur, il s'est prononcé en faveur du libre-échange, mais il pourrait se montrer moins enthousiaste quand il parlera au nom du Parti démocrate dont beaucoup de ténors ont de sérieuses réserves.

Pour M. Peterson, le déplacement à Newport vaut amplement la peine s'il a l'occasion de s'entretenir avec M. Dukakis. Il pourra ainsi se rendre compte si son opposition au libre-échange a une chance d'aboutir à un accord qui tiendrait mieux compte des intérêts de l'Ontario ou si elle finira par humilier sa province.

Frédéric WAGNIÈRE

Politique de santé

Le Québec a besoin d'une politique nationale de santé. Du même souffle, il importe que celle-ci soit décentralisée et se rapproche des besoins des gens.

Voilà ce qui ressort clairement de la première partie de la consultation que mène présentement la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, à travers tout le Québec. Cette consultation se continuera encore quelques semaines pour déboucher, dès l'automne, sur le dépôt d'un document établissant clairement où le Québec s'en va en ce domaine.

L'idée de décentralisation n'est pas mauvaise en soi, si cela signifie que l'on rapproche les services des gens. De plus, il est évident que les besoins peuvent varier selon les régions. Les intervenants établis en région, s'appuyant sur les bénéficiaires de leurs services, sont souvent bien plus en mesure que des technocrates siégeant dans des officines gouvernementales à Québec ou à Montréal de savoir ce qui convient le mieux à leur patelin.

Cela dit, cependant, il convient que le gouvernement demeure le maître d'oeuvre de la politique de santé. Les intervenants régionaux, tout comme les commissaires d'écoles dans le secteur de l'éducation, deviendraient responsables des modalités, lesquelles pourraient varier selon les régions. Mais il est évident qu'il ne devrait y avoir, au plan des principes, qu'une seule politique de santé pour tous les Québécois, tout comme il n'y a qu'une seule politique de l'éducation.

Par ailleurs, il ne faudrait pas multiplier les structures à l'infini. Il importe qu'on trouve des moyens fonctionnels pour faire participer la population des régions à l'élaboration des politiques de santé les concernant. Mais il n'est pas nécessaire, pour ce faire, de recréer, dans chacune des régions du Québec, de mini-ministères de la Santé.

Par ailleurs, la ministre a annoncé qu'elle entend créer deux centres de soins intégrés de santé, du genre des HMO américains (Health Maintenance Organization). Il s'agira de deux expériences pilotes, une à Québec et une à Montréal.

Dans ces centres, les soins de santé sont complètement intégrés et une personne y entre pour se faire soigner d'un bout à l'autre, recevant à la fois des soins psychologiques et physiques. Ces deux centres seront, contrairement à ceux de nos voisins du Sud, sans but lucratif.

Si l'expérience est profitable, on pourrait en établir d'autres ailleurs. Éventuellement, ces centres pourraient même être privatisés en tout ou en partie.

La voie retenue par Mme Lavoie-Roux dans ce dossier semble être la bonne. Actuellement, les HMO font l'objet d'une controverse idéologique dans les milieux de la santé. Ceux qui craignent la privatisation comme la peste ne veulent pas en entendre parler. Ceux qui, au contraire, rêvent de privatiser la santé, ont tendance à les élever arbitrairement sur un piédestal.

Mme Lavoie-Roux a préféré, quant à elle, en expérimenter deux. Une fois qu'on les aura vu fonctionner en terre québécoise, Québec pourra, à partir de données réelles et non d'idées préconçues, décider si l'idée mérite d'être retenue ou non.

Pierre VENNAT



REPRISE, 10-7-85

TRIBUNE LIBRE

Honteux gaspillage

■ Réalisons-nous combien nous sommes chanceux, ici à Montréal, d'avoir de l'eau courante à volonté? Et de la bonne eau à part ça.

Quand je pense aux pays qui souffrent de sécheresse chronique et aux habitants de ces pays qui en meurent chaque jour, ça me fait mal.

Ça me fait d'autant plus mal lorsque je vois mes voisins d'en face arroser, des heures durant, un gazon qui n'en demande pas tant et surtout le trottoir et le bord de la rue.

Ils ne tolèrent pas une poussière devant leur porte ou dans leur entrée de garage; alors ils déversent des tonnes d'eau potable sur un trottoir qui ne poussera pas, sur une entrée de garage qui ne s'élargira pas et sur le bord de la rue où de toute façon les véhicules vont se charger d'amener la poussière.

Je voudrais voir les gens qui gaspillent l'eau potable payer pour leur abus. Qu'on leur mette un compteur. (...)

Mme F. DESROCHERS
Montréal

Pas le bon médecin

■ Si ne n'était pas triste, j'en rirais, aurait dit mon grand-père. Non, décidément, le ministre Rivard ne convient pas du tout au poste qu'il occupe. Depuis qu'il est responsable du dossier linguistique, il multiplie les déclarations nous promettant de s'employer à «réduire les tensions». Ne soyez pas émotifs, nous dit-il. Bah quoi, c'est seulement la langue après tout...

Et il déclare, sans rire, que sa formation de médecin l'aide dans sa tâche puisqu'elle lui a appris à formuler un diagnostic.

Eh bien, cher Dr Rivard, comme cela arrive à un nombre effarant de médecins de nos jours, votre précieux diagnostic est erroné. Le Québec est malade, la langue française est malade, et vous ne semblez pas être la personne qui va s'en occuper. Vous laisseriez mourir votre patient, Dr Rivard. Dieu merci, vous n'êtes pas mon médecin...

Richard DAIGNEAULT
Laval

ONET était trop vert

■ Vous rappelez-vous d'ONET? C'était il y a deux ans: une poignée de jeunes dynamiques présentaient un projet que les politiciens ont laissé tomber parce qu'ils le trouvaient «trop ambitieux, utopique et d'une ampleur démesurée».

Aujourd'hui, Ottawa vient de verser 110 millions de dollars à Québec pour entreprendre exactement ce que les jeunes d'ONET voulaient réaliser (*La Presse*, 4-6-88, p. A-2).

C'est «un grand jour pour le Québec» disent ceux-là mêmes qui empochent les billets verts et qui avaient rejeté ONET.

En fait, la leçon d'ONET, c'est que les verts de ce groupe ont eu le tort impardonnable de ne pas avoir su où se trouvait la véritable pollution, c'est-à-dire, de n'avoir été ni bleus ni rouges.

Madeleine COURTEAU
Montréal-Nord

Changer le nom du PQ

■ Depuis la fondation du Parti québécois, j'adhère à cette formation politique et aux idéaux qu'elle véhicule. Comme plusieurs fidèles partisans, je me suis rallié aux ajustements que ce parti a dû s'imposer. Toutefois, je n'ai jamais accepté avec grand enthousiasme le nom de «Parti québécois» parce qu'il ne rassemble pas et ne rassemblera jamais toutes les Québécoises et tous les Québécois autour de l'article premier de son programme: réaliser la souveraineté politique du Québec. (...)

À Jacques Parizeau qui n'a pas peur des mots et à qui semble répugner le camouflage de l'objectif principal au profit de notions vagues comme celle de l'affirmation nationale, à tous les militants et militantes du P.Q., je suggère d'introduire, dans l'appellation même du parti, sa raison d'être, c'est-à-dire le mot «Souveraineté».

Pourquoi le Parti québécois, avec l'idéologie qu'il incarne, ne se nommerait-il pas plus justement le «Parti Souveraineté du Québec»? (...)

Jacques ROULEAU
Sainte-Thérèse
militant du comité de Groulx

Erreur de dimensions

■ Je voudrais corriger le bref article très peu professionnel du dimanche 22 mai concernant le saut du cascadeur Claude Thibodeau (page A 2 de *La Presse*).

J'ai assisté aux deux sauts de Claude Thibodeau comme spectateur au Supermotocross Laurentide le 21 et le 22 mai au Stade olympique. Je tiens à vous assurer que ces deux cascades avaient quelque chose d'assez spectaculaire.

Mais l'article disait: «Il a dû atterrir dans un cercle (matelas pneumatique) d'un diamètre de 6 pieds». C'est tout à fait ridicule et faux. Le coussin d'air dans lequel Claude Thibodeau a atterri mesurait 30 pieds par 60 pieds sur 17 pieds de haut.

Gaëtan ROBITAILLE
Montréal

Merci aux postiers!

■ Nous désirons remercier publiquement les employés des Postes canadiennes qui nous ont fait parvenir une lettre de Pologne adressée tout court à «Télé-Polonica, Montréal».

Le soin des employés en question pourrait sauver une vie: la mère d'une fillette atteinte de sclérose multiple, ayant vu en Pologne un de nos programmes de Montréal à la télévision, nous demande, dans cette lettre, si les médecins canadiens connaissent un remède ou un traitement pour cette grave maladie.

Nous serions particulièrement reconnaissants si un médecin spécialiste dans ce domaine pouvait nous informer là-dessus.

Pour la Société de télévision ethnique polonaise «STEP», producteur de l'émission hebdomadaire *Télé-Polonica*
A. PORAY
secrétaire

Le Concours de musique

■ Je trouve extrêmement regrettable la décision de la Société Radio-Canada de diffuser, en différé et des extraits seulement, la deuxième épreuve du Concours international de musique de Montréal. (...)

Si je me réfère au texte de monsieur Claude Gingras publié dans *La Presse* du samedi

Une faille du bill C-72

Nous reproduisons la lettre que l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick a récemment fait parvenir au ministre fédéral de la Justice, M. Ray Hnatyshyn.

■ L'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick désire vous signaler une grave déficience dans votre projet d'une nouvelle loi sur les langues officielles (C-72). Il s'agit de la disposition mettant la Cour suprême du Canada à l'abri du bilinguisme officiel.

En effet, l'article 15(1) de cette nouvelle loi stipule que: 15(1) Il incombe aux tribunaux autres que la Cour suprême du Canada de veiller, dans toutes les affaires dont ils connaissent, à ce que le président de l'audience comprenne, sans l'aide d'un interprète, la langue officielle dans laquelle se déroule l'affaire et sont rédigés les actes de procédure.

La solution aux problèmes des justiciables francophones de ce pays réside dans la formation de bancs dont le ou les membres peuvent tous com-

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

28 mai, ce sont des raisons de «disponibilité de personnel» et d'«engorgement des ondes» qui motivent Radio-Canada à agir ainsi. Cela ne me satisfait pas. La programmation d'une société d'Etat doit promouvoir la culture et favoriser l'accessibilité aux grands événements de notre vie artistique. Le Concours international de musique de Montréal, fondé en 1963, mérite un meilleur traitement.

Tout est possible quand il s'agit du hockey ou d'un autre sport: les équipes techniques et le personnel requis sont disponibles tant et aussi longtemps que nécessaire, bénéficiant des budgets appropriés. Pour ce qui est de l'engorgement des ondes, on a vite fait de libérer l'horaire régulier...! Ce qui est bon et possible pour les sports doit être bon et possible pour la musique et autres manifestations artistiques.

Huguette MARTIN-HUOT
Sainte-Julie (Hautbois)

prendre directement, sans interprète, ce que fait valoir la partie francophone qui comparait devant le tribunal.

Loi d'être exemptée de cette exigence de bilinguisme institutionnel, la Cour suprême, en tant que plus haut tribunal du pays, devrait au contraire donner l'exemple à tous les autres tribunaux fédéraux.

Les juristes francophones sont nettement désavantagés lorsqu'ils ont à plaider devant un banc dont certains membres sont obligés d'avoir recours à un interprète. Une telle situation handicape sérieusement la partie francophone à un litige face à la partie anglophone, qui, elle, se fait comprendre directement et parfaitement par tous les membres du tribunal. Un tel désavantage ne peut substituer dans une cour de justice dans un pays constitutionnellement bilingue.

Nous vous encourageons donc à modifier l'article 15 de votre projet de loi de manière à consacrer le droit des francophones de plaider devant des juges qui les comprennent directement, et à appliquer ce principe d'abord et avant tout à la Cour suprême du Canada avec le délai d'adaptation que vous jugerez nécessaire.

Maurice F. BOURQUE
Président



Marcel Adam

C'est loin d'être gagné pour Gorbatchev

Le commentateur du *New York Times* William Safire remarquait l'autre jour que c'est le monde à l'envers: «Nous savons tous ce qui va se passer aux congrès des partis Démocrate et Républicain, mais nous ne savons pas ce qui va se passer au congrès du parti communiste» (qui doit se tenir à la fin du mois à Moscou).

On sait que ce congrès spécial — le premier en 47 ans — sera appelé à se prononcer sur les ambitieuses réformes que Mikhaïl Gorbatchev a décidé d'introduire dans la société soviétique.

Or, fait sans précédent dans une société où les réunions de cette nature se déroulaient depuis toujours selon un scénario pré-établi par les instances suprêmes, cette fois-ci personne ne sait ce que réservent ces assises au grand dessein gorbatchevien.

Les quelque 5 000 délégués ont été convoqués notamment pour deux raisons: accorder au secrétaire général du Parti communiste soviétique le mandat d'accélérer le rythme et l'ampleur des réformes entreprises aux chapitres de l'ouverture et de la restructuration de la société soviétique; fixer des mandats limités aux dirigeants de l'appareil afin de pouvoir au be-

soin écarter ceux qui feront obstacle à la réforme.

Depuis quelques mois les adversaires du changement se manifestent de plus en plus ouvertement et la vigueur du combat qu'ils mènent indique que la bataille est loin d'être gagnée pour Gorbatchev.

Des dépêches de correspondants étrangers en poste à Moscou révèlent ces jours-ci que les partisans de Gorbatchev ne cachent pas leur appréhension à deux semaines du congrès. Même si le secrétaire général a réussi à faire nommer plusieurs délégués favorables à son projet de démocratisation, il pourrait ne pas recevoir du congrès l'appui décisif qu'il en attend et se voir même contraint d'abandonner éventuellement son poste.

Depuis plusieurs mois les reportages qui parviennent de l'Union soviétique donnent l'impression qu'il s'y passe une véritable révolution. Et beaucoup imaginent naïvement que ce régime totalitaire est irrévérablement engagé dans la voie de la liberté et de la démocratie, que si Gorbatchev parvient à ses fins la Russie deviendra avant longtemps une société ouverte et libérale comme le sont les démocraties occidentales.

C'est évidemment rêver en couleurs. C'est surtout souhaiter pour l'Union soviétique ce que Gorbatchev — ce soi-disant disciple de Lénine — n'a jamais lui-même envisagé. Ce qu'il vise c'est un peu plus d'ouverture et de démocratie dans la structure fondamentale du système soviétique.

Gorbatchev a eu l'intelligence de comprendre que l'URSS ne pourra demeurer encore longtemps une superpuissance si elle ne parvient pas à se sortir du marasme économique chronique et à accéder au rang des sociétés modernes d'une part, que cet objectif ne saurait être atteint sans un minimum d'ouverture et de liberté, bref de démocratisation d'autre part.

À ce jour Gorbatchev n'a réussi qu'à libérer dans une certaine mesure la parole, et à donner un peu de corde aux dissidents et autres contestataires. Quant à la restructuration elle n'est encore qu'à l'état de slogan pour fin de discussion publique.

Gorbatchev a eu l'habileté de commencer par jeter du lest au chapitre de la liberté d'expression, notamment dans les médias, afin de se gagner l'appui populaire nécessaire à la réussite d'un projet appelé à déranger une multitude de

gros menés de la *privéligiature* soviétique.

Cette tactique a eu pour effet, au début, de mettre sur la défensive ses adversaires potentiels et de faire faire pas mal de millage à son projet dans la conscience du peuple soviétique. Mais elle a surtout réussi à faire de Gorbatchev un homme plus populaire à l'étranger qu'en Union soviétique. Ce qui peut être une arme à deux tranchants. En tout cas l'histoire de Khrouchtchev nous apprend que ça ne garantit rien.

Dans une société aussi ombrageuse que l'URSS un leader salué à l'Ouest comme le prophète de la démocratie libérale ne peut qu'exciter la suspicion de ceux qui tirent avantage du statu quo et qui se méfient comme de la peste de ceux qui voudraient changer l'ordre des choses.

Le projet réformiste de Mikhaïl Gorbatchev pose donc une question capitale à laquelle le congrès du Parti communiste pourrait donner un commencement de réponse à la fin du mois: Dans un régime totalitaire comme celui de l'URSS est-il possible pour un seul homme d'entreprendre une réforme démocratique à plusieurs égards contre nature?



Lysiane Gagnon

Lac-Saint-Jean: le suspense

Il n'y aura eu qu'une bonne nouvelle pour le premier ministre Mulroney, dans la tournée de trois jours qu'il vient d'effectuer au Québec: un sondage réalisé pour le *Quotidien* du Saguenay et le *Progress-Dimanche*, qui le place très loin devant les deux autres chefs de partis dans le comté de Lac-Saint-Jean, où son ami Lucien Bouchard tente de se faire élire à la partielle du 20 juin.

Avec 40,3 pour cent de répondants qui le jugent «le plus apte à diriger le gouvernement canadien», M. Mulroney gagne haut la main le concours de popularité, MM. Broadbent et Turner s'en tirant piteusement avec, respectivement, 14,1 et 11,3 p. cent. Mais là s'arrête la faveur du Destin. Le reste du paysage est obscurci.

Le nouveau ministre Lucien Bouchard, sur lequel les conservateurs comptaient pour relancer le parti au Québec, éprouve des difficultés. Selon un sondage, le candidat libéral, l'ancien député Pierre Gimaiel, recueillerait 22,5 p. cent des intentions de vote, Me Bouchard, 21 p. cent, le candidat néo-démocrate traînant loin derrière avec 5,8 p. cent. Le taux élevé d'indécis (40 p. cent) accroît la tension.

En commentant ces résultats, le ministre Benoît Bouchard, du comté voisin, a laissé échapper qu'un sondage du parti montre également les deux principaux candidats nez à nez, à 39 p. cent chacun.

D'autres mauvaises nouvelles: dans cette région pourtant considérée comme l'une des rares régions relativement «sûres» pour les conservateurs — les quatre comtés ont viré au bleu en 84, et le PQ y reste fort —, le passage du premier ministre, durant le week-end, n'a pas attiré les foules, ni provoqué d'enthousiasme visible.

À chaque arrêt, dans les petites localités comme Chicoutimi-Nord, ses auditoires étaient clairsemés (jamais plus de 300 personnes) et il n'y avait guère de vibrations dans l'air. Idem à Joliette, où une réception en l'honneur du député sortant Roch LaSalle, présidée par le premier ministre, n'a attiré que 600 personnes environ, alors que les organisateurs en attendaient cinq fois plus.

Alors, la question: si le PC a perdu de sa vitalité dans ce bastion bleu qu'a toujours été Joliette — longtemps le seul comté à envoyer un conservateur à Ottawa — et si, dans Lac-Saint-Jean, comté nationaliste, semi-rural, à vieux fond bleu (bref, le comté idéal pour le PC), la seule vedette montante du parti au Québec, qui bénéficie au surplus de l'avantage d'être ministre et de distribuer la manne fédérale, ne réussit pas à devancer son adversaire, mais alors, où donc, Grand Dieu, les conservateurs pourront-ils se faire élire au Québec?

Le scrutin du 20 juin va bien au-delà d'une simple partielle. Cela se lit, d'ailleurs, sur le visage soucieux de Me Bouchard, comme dans la supplication passionnée qu'adressait le premier ministre à ses auditoires durant sa tournée du comté: «Aidez-moi, donnez-moi Lucien Bouchard...» Une défaite est quand même une éventualité peu probable. Mais une victoire arrachée de justesse ne suffira pas à relancer la fortune conservatrice.

Bien sûr, les partielles obéissent à des lois qui leur sont propres. Les grands débats nationaux y sont éclipsés au profit des problèmes locaux. Cela dessert Lucien Bouchard autant que cela fait l'affaire de Pierre Gimaiel.

Ce dernier n'était, sur la scène nationale, qu'un obscur député d'arrière-banc; mais, victime de la marée bleue de 84, il a somme toute laissé un bon souvenir dans le comté. Il a de l'entregent, tout le monde le connaît, et lui connaît tous les petits problèmes quotidiens de ses commettants.

Me Bouchard, au contraire, n'a rien du politicien populiste. En face à face, il dégage une image de chaleur et de sincérité, mais c'est un homme réservé qui n'est pas spontanément à l'aise dans les bains de foule et qui n'a pas l'expérience du «terrain».

Incroyable mais vrai: ces deux hommes nés dans le comté sont parfois, pour des raisons différentes, considérés comme des... étrangers! Certains reprochent à M. Gimaiel son nom exotique (il est né à Metabetchouan de parents libanais). Et Me Bouchard, malgré la reconnaissance bien orthodoxe de son nom, a le tort de revenir d'ailleurs. De Paris, où il fut ambassadeur trois ans, et de Chicoutimi, où il a fait l'essentiel de sa carrière d'avocat. Chicoutimi n'est pas dans le comté, et même si 50 kilomètres à peine séparent Chicoutimi d'Alma, c'est un détail capital dans une région où les sous-régionalismes sont florissants, et les villes, en compétition féroce.

Pour contrer les accusations de «parachutage», l'organisation conservatrice a monté hier un scénario de «retour aux sources» en amenant le candidat, le premier ministre et sa suite, avec à leurs trousses toute la troupe des médias, sur la «ferme ancestrale» à Saint-Coeur-de-Marie, où Me Bouchard a vécu les 14 premiers mois de sa vie... et qui est bien dans le comté de Lac-Saint-Jean!

De fait, Me Bouchard aurait eu la partie plus facile s'il s'était présenté dans Jonquières, où il a été élevé, ou dans Chicoutimi: là, non seulement tout le monde connaît l'avocat de la rue Racine, mais comme Chicoutimi est la ville la plus «snob» de la région, elle n'aurait pas détesté hériter d'un député d'envergure nationale. Mais les députés, MM. Blackburn et Harvey, n'entendaient pas céder leur place. Seul le député de Lac-Saint-Jean, Clément Côté, affaibli par des rumeurs de scandale et qui avait laissé dépérir son organisation, pouvait être délogé.

Les deux débats télévisés de la semaine dernière auraient abouti, selon les observateurs, à un match nul, Me Bouchard sortant vainqueur du premier, qui était axé sur les grandes questions — libération, lac Meech, etc., et M. Gimaiel prenant le dessus lors du second débat, qui portait sur des questions locales. Match nul... et 40 p. cent d'indécis! Le suspense continue.

LIBRE OPINION

L'intégration des non-voyants, un beau grand rêve en couleurs?

MICHELLE BRÛLÉ

Journaliste aveugle, j'étais là, ce 14 mai dernier, alors que le Dr Denis Lazure, parrain de la loi 9, s'adressait à un groupe de handicapés de la vue de la région de Montréal, tentant de ranimer les vieilles ardeurs revendicatrices des années 75. La loi assurant aux personnes handicapées l'exercice de leurs droits a maintenant dix ans.

Selon les dernières statistiques, le Québec compte aujourd'hui entre 50 000 et 60 000 personnes atteintes de déficience visuelle. Après deux millénaires de civilisation occidentale, leur intégration sociale n'est pas encore chose acquise.

L'année 88, qui marque le dixième anniversaire de la loi 9, aura aussi été l'occasion d'une première canadienne: le 29 mai au 4 juin, le Secrétariat d'État parrainait sa «Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées». Semaine bien intentionnée, à peine remarquée et vite oubliée; surtout si l'on songe à la concurrence du moment: haut sommet politique, Semaine de la chanson française, Semaine de l'environnement, Steinberg..., un véritable débordement d'effervescence printanière.

Pourtant, un groupe de militants handicapés de la vue a tenté d'en profiter pour faire entendre une fois de plus cette voix qui, en février 87, scandait dans les rues de Montréal, à la grande stupefaction des bien-pensants: «On veut des jobs, pas des chèques de BS!»

Oui, ces aveugles, ces merveilleux, ces courageux, ces stupides, ces naïfs, ces pour-qui-se-prennent-ils d'aveugles, n'ont pas fini d'emmerder le monde et de répéter que la seule façon sérieuse de s'intégrer dans cette société, c'est de gagner

sa vie. Quelles barrières économiques, professionnelles, culturelles ou sociales résisteraient à cela? Pensez donc, des aveugles avec de l'argent bien à eux! Les manifestants de l'an dernier (j'en étais) ne faisaient pas du BS par choix: tous avaient vécu ces expériences humiliantes où on leur refuse, leur complice ou leur règlementaire l'accès à l'emploi.

Un tabou

On l'a lu ailleurs: 85 p. cent des handicapés de la vue au Québec sont sans emploi. Si l'on extrapole à partir des statistiques de 1986, plus de 7 000 aveugles et amblyopes actuellement sans travail, chômeurs non compris, seraient «intégrables» sur le marché régulier moyennant quelques adaptations.

Mais malgré un progrès évident sur le plan individuel, la collectivité non handicapée n'est pas encore prête à «responsabiliser» le citoyen aveugle. Or, c'est précisément lorsqu'on parle de travail, de gagne-pain, que se rouvrent les blessures les plus vives chez la plupart des non-voyants.

En effet, à quoi cela sert-il de circuler aisément dans une grande ville, d'afficher un doctorat, une maîtrise ou quelques bacs en ci et en ça, connaître trois ou quatre langues, être chef de famille, utiliser les appareils de communication les plus modernes, si l'on n'est guère plus «marketable» qu'à l'époque des balais et des chaises de jonc.

Que sont devenus les fameux «plans d'embauche» pour entreprises de 50 employés et plus? Le parrain de la loi 9 affirme n'en avoir pas vu publier un seul dans les journaux depuis trois ans. Ils s'amoncellent sur les bureaux de l'Office des personnes handicapées, parce que la loi ne prévoit aucune mesure concrète d'implantation.

D'autre part, certaines compagnies trouvent tellement plus pratique de limiter leur personnel à 49... À Outremont, par exemple, la direction du Laboratoire du Dr Renaud, m'assurait avoir «épuisé toute discussion sur ce sujet»: «il s'agit de produits dangereux». Cette seule considération élimine, semble-t-il, les chimistes sourds ou en fauteuils roulants. Quant à employer un aveugle, fût-ce comme réceptionniste, on m'a répondu d'un ton sarcastique de Jit-Jo: «connaissant: «au deuxième étage?...»

À propos du travail, la dernière «Semaine de la canne blanche» (février 88) a été particulièrement édifiante. On aurait dit qu'il s'agissait surtout, pour certains bien-pensants, de neutraliser la mauvaise impression laissée par les manifestants de 87 et de frapper LE grand coup positif: deux directeurs furent convoqués à l'INCA pour rassurer les journalistes en annonçant cette nouvelle tout à fait fracassante: ils avaient tenté l'expérience et embauché un handicapé de la vue.

Quand le président du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec fit remarquer que cette primeur n'avait rien d'héroïque ni de sensationnel, parce qu'«être aveugle, ce n'est pas la fin du monde», il reçut une lettre de l'organisateur de la conférence de presse lui reprochant ses «prétentions» décourageantes pour ceux qui, autrement, seraient disposés à «ouvrir les bras» aux aveugles. «Si j'ai envie qu'on m'ouvre les bras, rétorque Richard Lavigne, maintenant directeur général du Regroupement, je sais où aller et ce ne sera pas au travail.»

Ce que les handicapés de la vue veulent à tout prix faire comprendre au patronat, aux syndicats, aux centres de main-d'œuvre spécialisés, à l'OPHQ et au gouvernement, c'est qu'ils ont les mêmes raisons

de vouloir travailler que n'importe quel citoyen responsable.

Selon des sources diverses, il apparaît que même dans ce qu'on appelle «le milieu» des handicapés de la vue (par exemple, les organismes offrant des services adaptés), on refuse souvent d'employer des non-voyants.

À cet égard, la réadaptation est un des rares débouchés professionnels pour lesquels aucune «expérience pertinente» n'est requise: le diplôme consacre la compétence. Sans expérience du handicap, des «spécialistes» déploient une imagination époustouflante à élaborer des techniques complexes.

Ainsi, ai-je été ahurie d'apprendre qu'on enseignait à des enfants aveugles à se brosser les dents en 48 étapes! Ou encore, qu'une personne possédant un bon résidu visuel et 19 ans de scolarité a été déclarée inadmissible à un éventuel programme universitaire sur les techniques d'orientation et de mobilité, sous prétexte que son handicap la rendrait inapte à inculquer aux aveugles l'art de «déambuler avec aisance».

De plus, selon des témoignages d'enseignants aveugles, sauvés chaque année «in extremis» par leur malencontreuse ancienneté et leur inattaquable scolarité, l'exclusion de personnel handicapé-de-la-vue au moyen d'habiles définitions de tâches se pratique couramment en milieu spécialisé. Comment, alors, s'étonner d'une discrimination plus généralisée sur le marché du travail, vu la crainte et l'ignorance qui demeurent à la base du concept social de cécité?

L'intégration des personnes handicapées de la vue dans le milieu normal du travail ne sera-t-elle jamais autre chose qu'une spéculation politique, une spécialisation universitaire et, en fin de compte pour les intéressés, un beau rêve... en couleurs?

RÉPLIQUE

Pourquoi la loi 101 demeure une nécessité

Monsieur Marcel Adam, *La Presse*

En réponse à votre article du 2 juin selon lequel la majorité française au Québec serait suffisamment confiante en elle-même pour accepter l'affichage d'une autre langue que le français à Montréal, laissez-moi vous dire que cet argument m'apparaît fallacieux et dénué de tout bon sens.

J'aimerais d'abord vous rappeler que l'histoire des 30 dernières années a largement démontré (par des études en psychologie sociale) le sentiment d'infériorité et d'autodévalorisation des Canadiens français par rapport aux Canadiens anglais. Ce ne serait que très récemment (1978-1985) que les Canadiens français se sont sentis valorisés et confiants en eux, et cela est surtout dû aux effets positifs de la loi 101.

De plus, les résultats du sondage auquel vous vous référez sont fort discutables à cause de la façon dont les questions ont été articulées, et du fait que certaines personnes ont toujours voulu interpréter dans le sens de leurs intérêts la tolérance et l'ouverture d'esprit

des Québécois comme étant un consentement tacite au bilinguisme et maintenant au multiculturalisme.

Au Québec, la culture et la langue française ne sont pas suffisamment vigoureuses (en dépit du progrès des dernières années), pour assurer aux forces centripètes de la société québécoise la cohésion dont elle a besoin pour survivre, c'est-à-dire le rayonnement de sa culture et l'assimilation des immigrants comme dans toute société normale.

Depuis trop longtemps la culture française d'Amérique souffre du mépris de certaines couches de l'élite canadienne-française, trop intéressée à ressembler au peuple dominant anglo-saxon afin de promouvoir ses propres intérêts, plutôt que de promouvoir sa propre culture. Il est anormal de constater le nombre élevé de postes de radio de langue anglaise à Montréal et le pourcentage élevé de diffusion de musique anglophone au sein même des postes francophones. Et que dire des films et des séries améri-

cains que l'on diffuse massivement à tous les postes de télévision.

Pour que la culture et la langue française soient dominantes à Montréal, il faut assurer la prospérité aux Canadiens français; il faut que l'employé et l'employeur soient francophones, et en ce sens, il faut continuer à encourager l'assaut de ces derniers vers l'industrie au Québec. De plus, il faut que cesse cette odieuse discrimination dont souffre Montréal à cause des énormes subventions injustifiées du fédéral (provenant des impôts de tous les Canadiens) vers Toronto, au détriment de Montréal. Ce n'est pas un hasard si Toronto a un taux de chômage de 3,2 p. cent au lieu des 9,6 p. cent de Montréal, argument que Alain Dubuc ne mentionne pas dans son article du 28 mai dernier. Il faut donc rapatrier tous nos impôts au Québec afin de décider nous-mêmes de notre propre développement.

Tant et aussi longtemps que la langue et la culture françaises au Québec n'auraient pas atteint une vitalité suffisante pour assurer la cohésion interne de la société québécoise, il sera nécessaire de légifé-

rer en matière de langue et de culture. C'est une question de survie.

Yvon HACHEY
Montréal

Pour amateurs de fruits de mer seulement

Chez Paule

1657, RUE STE-CATHERINE O.
932-6118 FERMÉ LE LUNDI

STATIONNEMENT GRATUIT 2 HEURES — GARAGE MAISSONS
(Budget Rent A Car) 1460, rue Guy, coin de Massamoune

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE 7 rue Saint-Jacques Montréal H2V 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE, et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations, particulièrement à LA PRESSE sont réservés. Courrier de la deuxième classe. Enne quatrième numéro 1400 - Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	285-7111
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h		Grandes ANNONCES	285-7202
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7306
PROMOTION	285-7100	National, Tele-Press	285-7265
COMPTABILITE	285-6892	Vacances, Voyages	
Grandes annonces	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

EN BREF

EDDY TOUSSAINT EN URSS

Invités par le Ballet d'Odessa, les danseurs étoilés du Ballet de Montréal Eddy Toussaint, Anik Bissonnette et Louis Robitaille, danseront les rôles de Giselle et Albrecht, de *Giselle* à Odessa dimanche prochain. Eddy Toussaint a aussi reçu une invitation du Ballet d'Odessa à monter pour cette compagnie, son oeuvre chorégraphique *Symphonie du nouveau monde*.

BERNARD HALLER HOSPITALISÉ

Le fraintaisiste et comédien Bernard Haller a été hospitalisé à la suite d'un malaise cardiaque à Cannes, où il participait en tant que membre du jury à un festival international de café-théâtre.

Haller, qui est âgé de 53 ans, se préparait à embarquer à bord d'un bateau assurant la liaison entre le port de Cannes et les îles de Lérins, au large de la Croisette, lorsqu'il s'est subitement affaibli.

Haller s'est spécialisé dans des spectacles d'un humour glacé maniant avec aisance le paradoxe et les situations absurdes.

GRÈVE À LA SCALA: NABUCCO, ANNULÉ

Une grève sauvage a éclaté parmi les musiciens de la Scala, provoquant l'annulation de la première du *Nabucco* de Giuseppe Verdi, prévue pour aujourd'hui sous la direction de Riccardo Muti.

Les Cobas (comités de base) de la Scala, suivant l'exemple des enseignants qui viennent d'arracher des augmentations salariales de 40 pour cent, ont décidé de faire la grève de la musique, défiant ainsi les syndicats traditionnels, engagés dans une longue négociation avec la direction depuis neuf mois.

Motif de leur «ras-le-bol»: ils en ont assez, expliquent les critiques musicaux, de soutenir la gloire de la Scala par leurs sacrifices financiers.

PRIX DE LA CRITIQUE FRANÇAISE

Le directeur de l'Opéra de Berlin-Ouest, Goetz Friedrich (RFA), et le directeur du Centre dramatique national de Madrid, Luis Pasqual figurent au palmarès 1987-88 du Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale française, publié hier à Paris.

Le premier a reçu le grand prix du meilleur spectacle lyrique de l'année pour sa mise en scène de *Katja Kabanova* de Leos Janacek à l'Opéra de Paris. De son côté, le Catalan Luis Pasqual, avec sa compagnie, a obtenu la distinction du meilleur spectacle en langue étrangère pour sa mise en scène de *El publico* de Federico Garcia-Lorca, présentée à Paris au Théâtre de l'Europe.

LE SPHINX: ON EFFACE TOUT ET ON RECOMMENCE

Les travaux de restauration exécutés depuis le début des années 80 sur le Sphinx de Guizeh, près du Caire, devront être détruits et refaits, les matériaux de construction utilisés ayant provoqué au cours des années une augmentation sensible de l'humidité des blocs et la présence d'un fort taux de salinité.

Cette décision a été prise à la suite des travaux d'une commission d'experts, créée après le détachement en février dernier d'un bloc de pierre de l'épaule droite du Sphinx et qui devait étudier la réfection complète du monument.

Cinéma

Serge Dussault est en vacances. Sa chronique reprendra le 28 juin. Le box-office du week-end reviendra la semaine prochaine.

Louise Cousineau



Andréanne Bournival directrice des programmes à la télé de RC

C'est maintenant officiel: Mme Andréanne Bournival, 47 ans, devient la première femme à occuper le haut poste de directrice générale des programmes à la télévision de Radio-Canada. Elle occupait le poste par intérim depuis avril dernier, date à laquelle son prédécesseur Robert Roy a annoncé qu'il prenait sa retraite.

Son nouvel adjoint sera M. Pierre Therrien, le directeur des Communications à Radio-Canada depuis 1983. Selon de bonnes sources, Mme Bournival a insisté pour que M. Therrien, qui fait carrière à Radio-Canada depuis 1957 et qui connaît les moindres méandres de l'entreprise, soit nommé.

Mme Bournival a travaillé comme animatrice à la télévision privée et publique pendant plusieurs années, avant d'entrer à Radio-Québec où elle a été notamment chef de la production extérieure pendant sept ans. Après son entrée à Radio-Canada en 1981 au service du film, Mme Bournival s'est occupée de la production extérieure: c'est elle qui était responsable de la planification et de la gestion des projets vendus par les producteurs indépendants à Radio-Canada.

Parce qu'elle est perçue comme très amie des producteurs indépendants, dont les émissions sont parfois très jalouses par les réalisateurs de Radio-Canada, Mme Bournival a voulu s'adjoindre M. Therrien qui est totalement «radio-canadien».

Mme Bournival dirigera donc toutes les activités de la télévision générale, ce qui exclut l'information. Son accès à cette haute fonction suit de près la nomination de la nouvelle présidente de Radio-Québec, Mme Françoise Bertrand, qui occupera ses fonctions en août. Et on sait que Télé-Métropole a nommé il y a quelques mois Mme Sylvie Lalonde à la vice-présidence en recherche et développement.

Guy Crevier, patron de l'information au 10 en août

On ignorait encore la date exacte de son entrée en fonctions hier après-midi, mais toujours est-il que le nouveau vice-président à l'information et aux affaires publiques à Télé-Métropole, M. Guy Crevier, occupera son poste d'ici le 1er août.

M. Crevier, 35 ans, succédera à M. Gilles Deschênes. M. Crevier, qui est éditeur du journal *La Voix de l'Est* de Granby, doit annoncer la nouvelle de son départ à son personnel aujourd'hui.

«La nomination de M. Crevier apportera une nouvelle dimension à la salle des nouvelles», a déclaré hier le vice-président aux ressources humaines et aux communications de Télé-Métropole, M. Yoland Tremblay.

Selon de bonnes sources, le secteur de l'information, sous M. Crevier, sera moins inféodé à la



Andréanne Bournival

programmation générale qu'il l'a été sous le règne de l'ancien vice-président aux programmes, M. Vincent Gabriele.

On sait que l'information à Télé-Métropole a subi de sérieux revers au cours des deux dernières saisons, alors que les cotes d'écoute du téléjournal de 18 h *Ici Montréal* ont été dépassées par celles du *Montréal ce soir* de Radio-Canada.

Passe-Partout en tournée

À partir du 20 juin, Cannelle, Pruneau et Ti-Brin, que tous les enfants québécois connaissent puisqu'il s'agit des marionnettes de la célèbre série *Passe-Partout*, entreprendront une tournée à travers le Québec.

Ils offriront un spectacle gratuit de trente minutes à proximité d'une quarantaine de supermarchés Provigo dans autant de villes du Québec. Le spectacle se produira dans un véhicule spécialement aménagé. La tournée se terminera le 12 août après avoir touché les régions de Montréal, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie, Beauce, Cantons de l'Est, Laurentides et de Lanaudière. Les détails seront annoncés dans la circulaire Provigo.

Une histoire de fringues hollywoodiennes...

Genn Ford et Debbie Reynolds sont en conflit avec la municipalité de Los Angeles concernant de vieux vêtements et costumes portés autrefois par des grands d'Hollywood comme Gretha Garbo, Fred Astaire et Rudolph Valentino.

«L'histoire d'Hollywood doit rester à Hollywood, dans un musée d'Hollywood», a estimé Debbie Reynolds au nom du groupe

de préservation de l'héritage d'Hollywood. Le département municipal des parcs et loisirs juge au contraire que les costumes doivent être entreposés à l'Institut de mode, stylisme et marchandisage, dans le centre de Los Angeles, où ils ont été transportés il y a deux semaines.

Linda Barth, porte-parole des services municipaux, a déclaré que les vêtements y sont conser-

vés en toute sécurité. Ils avaient auparavant été rangés pendant 20 ans dans une vieille prison désaffectée à Lincoln Heights.

Ces costumes faisaient partie à l'origine d'une collection appartenant à l'association pour un musée à Hollywood. Mais le groupe n'avait pas assez d'argent pour construire un musée, et il a vendu la collection à la municipalité pour \$22 000.

Glemser, héros de la soirée

CLAUDE GINGRAS

Hier soir, troisième et dernière séance de l'épreuve finale du Concours de piano. L'Allemand Bernd Glemser a confirmé les exceptionnelles qualités qu'il avait révélées en deuxième épreuve: celles d'un interprète profond et racé et d'un pianiste au jeu d'une extraordinaire limpidité. Des neuf finalistes, il est le seul à avoir maintenu une parfaite constance en deuxième épreuve et en finale, soit les deux épreuves sur lesquelles se base le comptage dont dépend le palmarès.

Mieux qu'un premier prix de concours, voici, déjà, un pianiste d'envergure internationale. Il a donné du troisième Concerto de Rachmaninov une interprétation que je dirais supérieure à l'oeuvre elle-même. Dans la double cadence du premier mouvement, il avait choisi, bien sûr, la section la plus difficile.

La Canadienne Angela Cheng a donné, je pense, la meilleure exécution de l'oeuvre imposée, d'André Prévost: la plus forte pianistiquement et la plus engagée comme expression — mieux encore que ce qu'en a fait Glemser. Mais, chez elle, chaque note semble une torture et son Brahms, bien que puissant et sonore, manquait de naturel. Chose certaine, elle joue très bien à la grande pianiste...

Après une lecture parfaitement insipide du Prévost, la Hongroise Laura Csik a montré une belle

LE CONCOURS DE PIANO DE MONTRÉAL



sensibilité dans Chopin et l'ensemble de sa prestation s'annonçait meilleure qu'en demi-finale. Hélas! cela reste faible pianistiquement. La petite a fait quelques erreurs graves et s'est complètement perdue au premier mouvement.

Decker, que l'on entendait haranguer l'orchestre aux derniers rangs du parterre, a sauvé la situation et, en général, a mieux accompagné que la veille.

VINGTIÈME CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE MONTRÉAL. Discipline: piano. Epreuve finale, avec orchestre. Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre invité: Franz-Paul Decker. Salle Maisonneuve de la Place des Arts. Troisième et dernière séance, hier soir.

Programme: chaque finaliste exécute l'oeuvre canadienne inédite, imposée à tous: *Variations et thème*, pour piano et orchestre (1988), d'André Prévost, et un concerto à son choix.

Bernd Glemser (République fédérale d'Allemagne): Concerto no 3, en ré mineur, op. 30 (1909)...Rachmaninov

Laura Csik (Hongrie): Concerto no 1, en mi mineur, op. 11 (1830)...Chopin

Angela Cheng (Canada): Concerto no 1, en ré mineur, op. 15 (1854-58)...Brahms

Libé ou Rolling Stone?

MARTIN SMITH de la Presse Canadienne

Les magazines américain *Rolling Stone* et britannique *New Musical Express* ont publié, au cours des dernières années, leur liste des cent meilleurs disques rock d'une certaine époque ou de tous les temps.

L'éditeur de *Rolling Stone* a choisi la période 1967-1987 car elle représentait les vingt ans d'existence du magazine.

Pour sa part, le quotidien français *Libération* a attendu le vingtième anniversaire de mai 68 pour publier sa «Centaine prodigieuse», la liste des cent meilleurs disques des deux dernières décennies.

Dans sa présentation, le directeur de rédaction, Serge July, écrit que pour en arriver à 1968, il a fallu qu'en 1967, Jim Morrison chante *We want the world and we want it now* dans *When the music is over* et que John Lennon chante *Power to the people*.

Avant cela, il y a eu le Jimi Hendrix Experience en première partie de Johnny Hallyday, à l'Olympia, en 1966, pour qu'on se rende compte, a posteriori, que «la musique est là qui participe, comme toujours, à l'Histoire avec plusieurs longueurs d'avance».

«La rock music, écrit-il encore, donne du corps aux cris et fait crier les corps».

Afin de définir cette musique qui a le plus fait crier les corps français, *Libération* a choisi un jury d'honneur de vingt journalistes, représentatifs de la génération.

Voici leur verdict en ce qui a trait aux dix disques les plus importants.

Les deux premiers sont des oeuvres des Beatles: *Abbey Road* (1969) et *Le disque blanc*. Les troisième, quatrième et cinquième sont, dans l'ordre, *Electric Ladyland* du Jimi Hendrix Experience (1968), *Let it bleed* des Rolling Stones (1969) et *Imagine* de John Lennon (1971).

Viennent ensuite *Beggars Banquet* des Stones (1968), *Songs in the key of life* de Stevie Wonder (1976), *L.A. Woman* des Doors (1971), *What's going on* de Marvin Gaye (1971) et *Tommy*, l'opéra-rock des Who.

A titre de comparaison, voici, dans l'ordre, la liste des dix premiers de *Rolling Stone*: *Sgt. Pepper's lonely hearts club band*, *Never mind the bollocks* des Sex Pistols, *Exile on main street* des Stones, *Plastic Ono Band*, *Are you experienced?* du Jimi Hendrix Experience, *The rise and fall of Ziggy Stardust and the Spiders from Mars* de David Bowie, *Astral Weeks* de Van Morrison, *Born to run* de Bruce Springsteen, *Le disque blanc* des Beatles et, finalement, *What's going on* de Marvin Gaye.

Musique

Du piano, du Verdi et du Bach



CLAUDE GINGRAS

Le Concours international de piano de Montréal se termine demain soir, par le traditionnel concert des premiers lauréats, à 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

L'autre événement de la semaine, c'est *Aida*, le spectaculaire opéra de Verdi, présenté jeudi soir et samedi soir, 20 h, au Stade Olympique. La distribution annoncée: Katia Ricciarelli dans le rôle-titre, entourée de Nicola Martinucci, Ruza Baldani et Piero Cappuccilli, avec un orchestre et des chœurs de Montréal dirigés par Giuseppe Raffa.

Vendredi et samedi, la série «Les Idées heureuses», animée par Geneviève Soly, présente l'intégrale des Sonates pour violon et clavier de Bach, avec Jean-François Rivest au violon et Mme Soly au clavier, en l'église Erskine and American (angle Sherbrooke et Crescent).

Horaires différents: vendredi à 22 h 30 et samedi à 20 h. Le programme de vendredi comporte les Sonates BWV 1017 et 1019, deux mouvements destinés à l'origine à la Sonate BWV 1019 (*Adagio* et *Cantabile*, BWV 1019a) et deux oeuvres de fils de Bach: une sonate de Carl Philipp Emanuel et une cantate de Wilhelm



Geneviève Soly anime *Les Idées heureuses* vendredi et samedi soirs, en l'église Erskine and American.

Friedemann pour soprano (Katharine Hall), cor (Jean Letarte) et orgue (Mme Soly). Samedi, on entendra les quatre autres sonates de l'intégrale, soit les BWV 1014, 1015, 1016 et 1018.

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

La tournée annuelle de l'Orchestre du Conservatoire — l'«orchestre-réseau», formé de sujets des sept institutions du Conservatoire — commence ce soir, à Trois-Rivières. C'est la troisième tournée annuelle commanditée par Bell, mais la

quatrième de l'orchestre, renouvelé chaque année.

La tournée comprend huit villes (dont Boston, ce samedi). Montréal entendra l'orchestre lundi soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier. On nous informe que les 3 000 laissez-passer disponibles se sont rapidement envolés.

Le programme, dirigé par Raffi Armanian, est le même partout (sauf à Chicoutimi, où le concert sera donné en plein air): Ouverture de l'opéra *La Forza del destino*, de Verdi, *Apocalypse*, de Jacques Hétu, *Vltava* (ou «La Moldau»), de Smetana, et *Symphonie no 8*, en sol majeur, de Dvorak.

À L'ARÉNA MAURICE-RICHARD

Cette année marque le 25^e anniversaire des concerts populaires de l'Aréna Maurice-Richard, initiative de la Ville de Montréal. La programmation 1988 est annoncée ce midi. Déjà, on sait qu'on y entendra l'Orchestre Symphonique de Montréal et Charles Dutoit, l'Orchestre Métropolitain, l'Orchestre Symphonique de Québec et l'ensemble de musique ancienne Les Nations.

RAOUL SOSA À TRESTLER

Le pianiste Raoul Sosa inaugure jeudi soir, 20 h, la nouvelle saison de la Maison Trestler, de Dorion. Il jouera des oeuvres pour piano main gauche de Saint-Saëns, Lipatti, Chopin (arrangement de Godowsky), Bach (arrangement de Brahms) et un *Poème* de sa composition.

«LES JOYEUSES COMMÈRES» À LANAUDIÈRE

Yvonne Goudreau, la directrice de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, précise que l'opéra de Otto Nicolai *Les Joyeuses Commères de Windsor*, programmé au Festival de Lanaudière pour les 28 et 30 juin, salle Rolland-Brunelle, sera donné en version scénique — et non en version concert, comme on nous l'avait indiqué.

«Nous aurons un dispositif en gradins, évoquant le théâtre élisabéthain, nous informe Mme Goudreau, avec costumes et masques, le tout signé François Saint-Aubin, dans une mise en scène de Michael Albano, de Toronto.» Les principaux interprètes: Phillip Ens en Sir John Falstaff, Lyse Guérin, Maria Popescu, Hélène Fortin et Grégoire Legendre, avec l'Orchestre du Festival (30 musiciens) et un chœur (19 voix), dir. Raffi Armanian.

L'amusant opéra de Nicolai sera donné en traduction française, avec comme récitant Pierre Auger, de l'École Nationale de Théâtre.

CHORISTES DEMANDÉS

Le Choeur du Studio de Musique ancienne de Montréal tiendra des auditions les 21 et 22 juin, afin de constituer ses effectifs pour la prochaine saison. L'ensemble répète le mercredi et le jeudi, en fin d'après-midi. On s'inscrit à 843-4007. Tout candidat doit être membre de l'Union des Artistes. Pour leur part, les choristes actuels devront passer une nouvelle audition.

LE MERCREDI À 20h00

ALLO CINÉ!

Choisissez l'un de ces 3 films en composant le numéro correspondant à compter de 19h15 ce soir, et jusqu'à 19h15 demain.

(Frais d'appel de 50¢)

1-900-750-1001

1-900-750-1002

1-900-750-1003

Courez la chance de gagner, chaque semaine, un des 3 certificats de voyages d'une valeur de 500\$ échangeables dans toutes les succursales de Voyages Travelaide.

Howard Richard / Tirailé entre plusieurs tendances

PASCAL BRÉNIEL
collaboration spéciale

Howard Richard, qui a présenté à l'UQAM cinq de ses chorégraphies, semble tiraillé entre plusieurs tendances. Les pièces de la première moitié du spectacle trahissent un parti pris évident pour l'accessibilité, ce qui n'est pas un mal en soi. Notons toutefois qu'il n'est pas particulièrement adroit d'avoir dansé l'une après l'autre trois histoires de couples. Bien que le climat diffère, le thème commun implique certaines images répétitives. On finit par se fatiguer des étreintes

sensuelles et des finales sur couples enlacés.

Au-delà du mur, qui occupe toute la seconde partie et dure, il est vrai, un bon quarante-cinq minutes, surprend agréablement. Si la pièce n'est pas exempte de défauts, elle nous montre néanmoins que le chorégraphe peut jouer sur une plus large gamme d'émotions.

Richard nous entraîne dans l'univers troublé de la psychiatrie institutionnelle. Révolte, résignation, besoin de réconfort, désespoir se succèdent. Deux duos (Lepage-Rooke) sont particulièrement émouvants. La pièce est

dense, les interprètes entrent dans la peau de leur personnage. Seul le rôle du thérapeute, tour à tour observateur distant et acteur, manque de cohérence. La musique originale du groupe montréalais Janitors Animated colle bien à l'oeuvre.

Avec *Dissonance*, *A Woman et*, de façon encore plus marquée, *Au-delà du mur*, Howard Richard penche vers une certaine théâtralité, toutefois quasi absente des deux autres pièces au programme. Chacune des chorégraphies accorde une large place à l'expression des sentiments.

Soulignons la présence de Sacha Belinsky, actuellement mem-

bre des Ballets Jazz de Montréal, à titre de danseur invité. Belinsky a repris le rôle masculin du pas de deux *Dissonance*, interprété en 1985. Si le dénouement choisi par le chorégraphe est pour le moins discutable — la passion brutale qui unit les deux personnages débouche sur un viol —, Belinsky et Galea savent nous communiquer

toute l'intensité de cette étrange attirance.

Un vocabulaire gestuel personnel émerge des pièces. On pourrait certes lui reprocher d'être encore limité et d'entraîner quelques abus. Les femmes doivent être souples, leurs développés bien hauts. Les portés se multi-

plient encore et encore dans les pas de deus.

Howard Richard Danse, salle Marie Gerin-Lajoie (UQAM), 9, 10 et 11 juin. Au programme: *Colors* (mus.: Vivaldi, Bach), *Baigneurs* (Cluster, Eno), *A Woman & A Man & A Woman* (Satie), *Dissonance* (Schubert), *Au-delà du mur* (Janitors Animated, Olivier Messiaen). Avec: Nina Galea, Philippe Vita, Christine Lamotte, Chantal Lepage, Ronald Rooke, Jill Marvin et Sacha Belinsky.

GUIDE CINÉPLEX ODEON MARDIS

BERRI (St-Denis & Ste-Catherine) 288-2115

BILOXI BLUES (fr.) (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00

COLORS (fr.) (14 ans) Dolby Stéréo 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (14 ans) Dolby Stéréo 1:20 - 4:40 - 8:00

À L'ANGLAISE (14 ans) 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:35 - 9:40

NOYADE INTERDITE (G) 1:50 - 3:10 - 5:20 - 7:25 - 9:30

BONAVENTURE (Place Bonaventure) 861-2725

THE UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING 8:30

WALL STREET (G) - 7:00 - 9:30

BROSSARD (Mtl. Champlain) 465-5906

COLORS (fr.) (14 ans) Dolby Stéréo 7:00 - 9:30

POLICE ACADEMY #5 (G) - 7:00 - 9:00

BIG (G) Dolby Stéréo 7:15 - 9:25

CARRÉFOUR LAVAL 2330 Ave. des Laurentides 688-3684

BLOOD SPORT (14 ans) 7:15 - 9:25

TRAQUÉE (G) Dolby Stéréo - 9:45 2ème film: SUSPECT DANGEREUX - 7:15

LE PACTE (14 ans) Lun. et Mardi: 7:10 - 9:20

POLICE ACADEMY #5 (fr.) (G) - 7:05 - 9:35

COLORS (fr.) (14 ans) Dolby Stéréo 7:10 - 9:40

BIG (G) Dolby Stéréo - 7:05 - 9:30

CENTRE-VILLE (2001 Université) 849-4518

ECLAIR DE LUNE (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LA VIE EST BELLE (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

BROADCAST NEWS (ang.) (G) 1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:30

POLICE ACADEMY #5 (G) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

UN REVOIR LES ENFANTS (Français sous-titres anglais) (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

UN ZOO LA NUIT (14 ans) (Français sous-titres anglais) - 1:00 - 5:15 - 9:30

TRAVELLING NORTH (G) - 3:15 - 7:30

TOO OUTRAGEOUS (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35

TAMPOPO (G) (Japonais sous-titres anglais) 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 10:00

BILOXI BLUES (G) 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30

COMPLEXE DES JARDINS (Basique) 1-288-3141

MILAGRO (français) (G) Dolby Stéréo 12:20 - 2:40 - 5:00 - 7:20 - 9:40

TRAQUÉE (G) Dolby Stéréo - 1:10 - 5:20 - 9:30 2ème film: SUSPECT DANGEREUX 3:15 - 7:25

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (G) - 1:20 - 5:15 - 9:15

FRANTIC (fr.) (G) / 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:40

CRÉMAZIE (St-Denis & Crémazie) 388-4210

TRAQUÉE (G) Dolby Stéréo - 9:30 2ème film: SUSPECT DANGEREUX - 7:15

LE DAUPHIN (Beaubien près d'Albernie) 721-0050

LE DERNIER EMPEREUR (G) Dolby Stéréo Lundi au Jeudi: 8:00

BROADCAST NEWS (fr.) (G) Lundi au Jeudi: 7:00 - 9:30

LE FAUBOURG (1616, Ste-Catherine) 932-2121

SALSA (G) Dolby Stéréo THX 12:20 - 2:55 - 4:55 - 7:00 - 9:10

CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stéréo Lundi et Mardi: 12:45 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15

MILAGRO BEANFIELD WAR (G) Dolby Stéréo 2:00 - 4:40 - 7:00 - 9:25

PERSONAL SERVICES (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ÉGYPTIEN (1455, rue Peel) 843-3112

STATIONNEMENT \$3.00

LUN. À VEN. (APRÈS 4 P.M.)

SAM. ET DIM. (TOUTE LA JOURNÉE)

BIG (G) Dolby Stéréo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30

WING OF DESIRE (G) Dolby Stéréo Lundi au Mardi: 1:00 - 3:20 - 7:00 - 9:25

WHITE MISCHIEF (G) Dolby Stéréo 1:10 - 3:15 - 5:30 - 7:30 - 9:40

JEAN-TALON (2 rues à l'est de Pie-IX) 725-7000

BETEIGEUSE (G) 7:15 - 9:15

LONGUEUIL (Place Longueuil) 679-7451

BETEIGEUSE (G) 7:30 - 9:30

BILOXI BLUES (fr.) (G) - 7:00 - 9:15

ODEON-LAVAL (Centre 2000 - Boul. St-Martin) 687-5207

BETEIGEUSE (G) 7:25 - 9:20

BILOXI BLUES (fr.) (G) 7:00 - 9:05

PLACE ALEXIS NIHON (Nouvel au Métro Atwater) 935-4246

BIG (G) Dolby Stéréo - 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:15 - 9:30

COLORS (14 ans) Dolby Stéréo 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:20

BLOOD SPORT (14 ans) 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:30 - 9:40

Excepté le 13 juin: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:30

Excepté le 15 juin: 12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:30

PLACE DU CANADA (Via Château Champlain) 861-4595

THE LAST EMPEROR (G) Dolby Stéréo 70MM Lundi et Mardi: 8:00

POINTE-CLAIRE (6241 Transcanadienne) 630-7286

3 MEN AND A BABY (G) Dolby Stéréo 7:00 - 9:15

CASUAL SEX (14 ans) Dolby Stéréo 7:00 - 9:00

COLORS (14 ans) Dolby Stéréo - 7:00 - 9:30

BIG (G) Dolby Stéréo THX 7:15 - 9:20

BLOOD SPORT (14 ans) Dolby Stéréo 7:00 - 9:00

SALSA (G) Dolby Stéréo Lundi et Mardi: 7:15 - 9:15

OMÉGA (Centre Maxi) 2675 ch. Champlain Long 647-1122

MILAGRO (G) 7:03 - 9:35

LIAISON FATALE (14 ans) - 9:35 2ème film: LES INCORRUPTIBLES - 7:30

PARADIS (9215 Hochelaga) 354-3110

BETEIGEUSE (G) 7:20 - 9:10

DANSE LASCIVE (G) - 9:00 2e film: KENNY - 7:15

BILOXI BLUES (G) 7:15 - 9:20

SQUARE DÉCARIE (Décarie sud de Jean-Talton) 341-3190

BIG (G) Dolby Stéréo 7:00 - 9:00

THE LAST EMPEREUR (G) Lun. et Mardi: 8:00

MONTREAL (1584, Mt Royal & Papineau) 521-7870

LIAISON FATALE (14 ans) 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:05

ECLAIR DE LUNE (G) 1:50 - 3:40 - 5:30 - 7:20 - 9:10

ST-DENIS (1590, rue St-Denis) 845-3222

BETEIGEUSE (G) 12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:15

LE PACTE (14 ans) 12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:10 - 9:25

ASTRE (St-Léonard) 9480 Lacordaire 327-5001

RAMBO #3 (anglais) (14 ans) Dolby Stéréo 7:30 - 9:30

BETTE JUICE (G) Dolby Stéréo 7:30 - 9:20

BLOOD SPORT (14 ans) Dolby Stéréo 7:30 - 9:20

SALSA (G) Lun. et Mardi: 7:20 - 9:10

Michael Keaton (est) BETEIGEUSE

VERSION FRANÇAISE DE BETTEJUICE

ST-DENIS, JEAN-TALON, LONGUEUIL, ODEON LAVAL, PARADIS ET AUX CINE-PARCS: ODEON, LAVAL, CHATEAUGUAY ET TRACY

CINÉ-PARCS LE FILM PRINCIPAL EST PRÉSENTÉ EN PREMIER

CINÉ-PARC TRACY (Rouge 30 (sortie 178)) 742-3545

BETEIGEUSE (14 ans) 2ème film: GÉNÉRATION PERDUE

RAMBO #3 (fr.) (14 ans) 2ème film: LE PROVISEUR

CINÉ-PARC ODEON (Trans-Can. (sortie 95)) 655-0692

BETEIGEUSE (14 ans) 2ème film: GÉNÉRATION PERDUE

RAMBO #3 (fr.) (14 ans) 2ème film: LA BAMBA

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (691-1310) (6 km du pont Mercier vers Châteauguay)

RAMBO #3 (fr.) (14 ans) 2ème film: LE PROVISEUR

BETEIGEUSE (14 ans) 2ème film: GÉNÉRATION PERDUE

FUNNY FARM (G) 2ème film: FRANTIC

CINÉ-PARC LAVAL (Auto. des Laurentides (sortie 14)) 622-5555

BILOXI BLUES (fr.) (G) 2ème film: PILES NON COMPRISES

POLICE ACADEMY #5 (G) 2ème film: INTER ESPACE

FRIDAY THE 13th (14 ans) 2ème film: SHE'S HAVING A BABY

BETEIGEUSE (14 ans) 2ème film: GÉNÉRATION PERDUE

CINÉ-PARC VAUDREUIL (Trans-Can. (sortie 3)) 455-9154

RAMBO #3 (ang.) (14 ans) 2ème film: THE PRINCIPAL

BILOXI BLUES (fr.) (G) 2ème film: PILES NON COMPRISES

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (Route 15 (sortie 21)) 472-6660 879-1707

RAMBO #3 (fr.) (14 ans) 2ème film: MAN ON FIRE (fr.)

KENNY (G) 2ème film: DANSE LASCIVE

FUNNY FARM (G) 2ème film: FRANTIC

RAMBO #3 (ang.) (14 ans) 2ème film: THE PRINCIPAL

GOOD MORNING VIETNAM (14 ans) 2ème film: SHOOT TO KILL

CINÉ-PARC ST-HILAIRE (Route 20 (Sortie 115)) 467-3209

RAMBO #3 (fr.) (14 ans) 2ème film: LA BAMBA

BILOXI BLUES (fr.) (G) 2ème film: PILES NON COMPRISES

Tom Hanks

à l'anglaise (14 ans) (VERSION ORIGINALE ANGLAISE)

Un film de TERRY JONES (MONTY PYTHON)

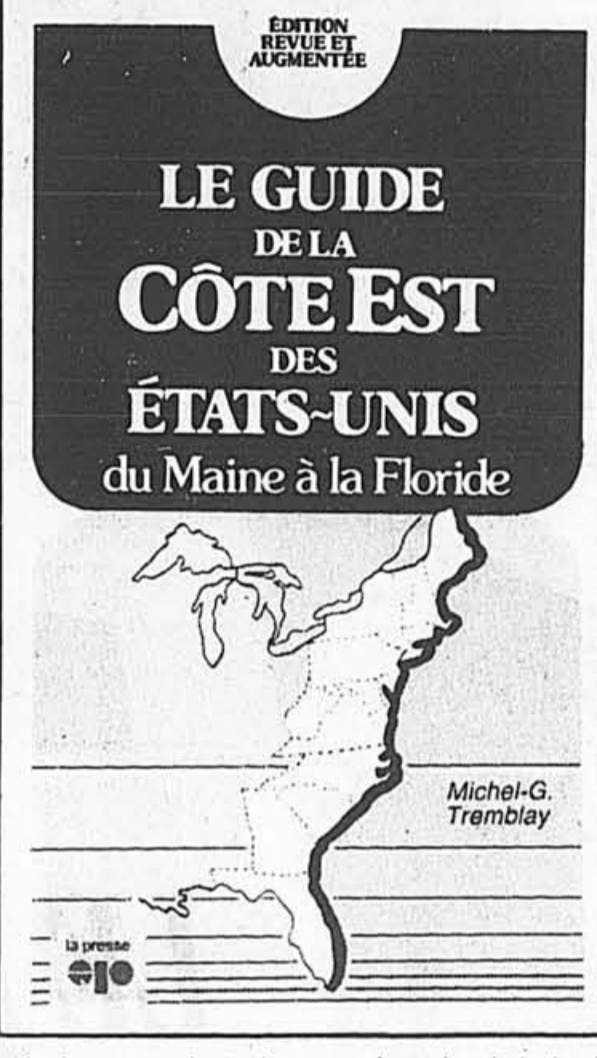
BERRI (AUSSI EN V.O. ANGLAISE: LE FAUBOURG)

MATTHEW BRODERICK

BILOXI BLUES EN VERSION FRANÇAISE

BERRI, ODEON LAVAL, LONGUEUIL, PARADIS ET AUX CINE-PARCS: LAVAL, VAUDREUIL ET ST-HILAIRE

Pour un voyage bien planifié...



Ce guide de voyage réunit des renseignements complets sur les 17 États de la côte est des États-Unis: bref aperçu historique, principales stations balnéaires, liste d'hôtels et de terrains de camping. De plus, une attention particulière a été

apportée aux deux destinations les plus populaires auprès des voyageurs québécois, soit la Floride et la Nouvelle-Angleterre. En vente chez votre fournisseur habituel: 240 pages.



20%

de réduction aux abonnés de La Presse sur tous nos livres.

N° d'abonné _____

N° 937

En papier 11,95 \$ En reliure 9,55 \$

Aussi en vente chez votre fournisseur habituel.

Vous pouvez commander par téléphone en utilisant votre carte VISA ou MASTERCARD.

Vous pouvez recevoir ce livre en remplissant et en retournant ce coupon aux:

285-6984

Éditions La Presse, Ltée
44, Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec)
H2Y 1J5

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Tél. (____) _____

Chèque Mandat VISA MASTERCARD

N° _____

Date d'expiration _____

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

Prix du livre _____

+ frais de manutention 1,50 \$

Montant total ci-joint _____

937

Votre soirée de télévision

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:00 — «Royal Flash»
Le film est en français, malgré le titre. Une parodie de films de cape et d'épée signée Richard Lester avec Malcolm McDowell, Alan Bates et Oliver Reed, trois excellents acteurs.

19:30 — «Plein la gueule»
J'ai beau ne pas aimer le football, j'adore ce film de Robert Aldrich dans lequel Burt Reynolds est un joueur de football emprisonné pour avoir triché des matches, histoire de faire gagner des gros parieurs. C'est le meilleur film sur l'humiliation et la déshumanisation de la prison qui ait jamais été tourné. Et le match de la fin contre les gardiens est superbe.

21:00 — Beau et chaud
Parmi les invités, Marc Labrecque dont la chronique sur les cabanes d'oiseaux était bien bonne.

21:00 — Cinéma, cinémas
Il y sera notamment question de l'adaptation au cinéma des romans policiers de Patricia Highsmith.

Burt Reynolds

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Un amour de quartier	Insolences de caméra	Travailleurs de la mer: L'Océan (dem. de 3)	Dallas: La Piste du tueur.			Le Téléjournal	Le Point (22h25)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	You're A Good Man, Charlie Brown	NBA Basketball: Détroit vs Los Angeles (4e match de la finale).				
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	Matlock: The Husband.	Movief: "Evergreen" (dem. de 3).				
6	Newswatch (18h)	Four on the Floor	Golden Girls	The Fifth Estate	Margaret Atwood: Once in August.	The National	The Journal (22h22)		
7	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	L'Homme des étoiles	Les Héritiers duréve: Les Épouses.		Un bon programme			
8	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	L'Homme des étoiles	Les Héritiers duréve: Les Épouses.		Un bon programme			
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Last Frontier	Matlock: The Husband.	Moonlighting	Mount Royal: The Best Laid Plans.			
8	World News Tonight	New Newlywed Game	New Dating Game	Who's the Boss? Perfect Strangers	Moonlighting	Thirty something			
9	Montréal ce soir (18h)	Un amour de quartier	Insolences de caméra	Travailleurs de la mer: L'Océan (dem. de 3)	Dallas: La Piste du tueur.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)		
10	Un été de bonne humeur	Québec à la carte	L'Homme des étoiles	Les Héritiers duréve: Les Épouses.		Un bon programme			
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Last Frontier	Matlock: The Husband.	Moonlighting	Mount Royal: The Best Laid Plans.			
13	Montréal ce soir (18h)	Un amour de quartier	Insolences de caméra	Travailleurs de la mer: L'Océan (dem. de 3)	Dallas: La Piste du tueur.	Le Téléjournal	Le Point (22h25)		
17	5 pour 1	Cinémania: "Le Froussard héroïque".		Route vacances (20h45)	Beau et chaud. Anim. Normand Brathwaite.	Le Magazine: La Vie privée.			
22	World News Tonight	Wheel of Fortune	Baseball: les Red Sox de Boston vs les Yankees de New York.						A Current Affair
24	Today's Special	Tom Grattan's War	The Real World	Playing Shakespeare: Rehearsing the Text.	Shackleton: Dead Bodies Tell Tale (2e de 4)	What A Picture! (1re)	Rockschool 2		
63	Newshour (18h)	Business Report	Crossroads	Nova: Race for the Superconductor.	Frontline: Our Forgotten War.	Voices and Visions: Elizabeth Bishop.			
65	Garden-Party (18h)	La Maison Deschênes	Cinéma: "Plein la gueule".		Le Grand Journal	Premières / G. Journal	Garden-Party (Reprise)		
57	Business Report	The MacNeill-Lehrer Newshour	Nova: Race for the Superconductor.	Connections	Châteauguay... (21h50)	Japan			
92	Chiffres et lettres	Si j'étais vous	Fête comme chez vous	Cinéma, cinémas		Le Journal	Radio France		

• Changement de dernière heure.

Louis L'Amour succombe au cancer

Agence France-Presse
LOS ANGELES

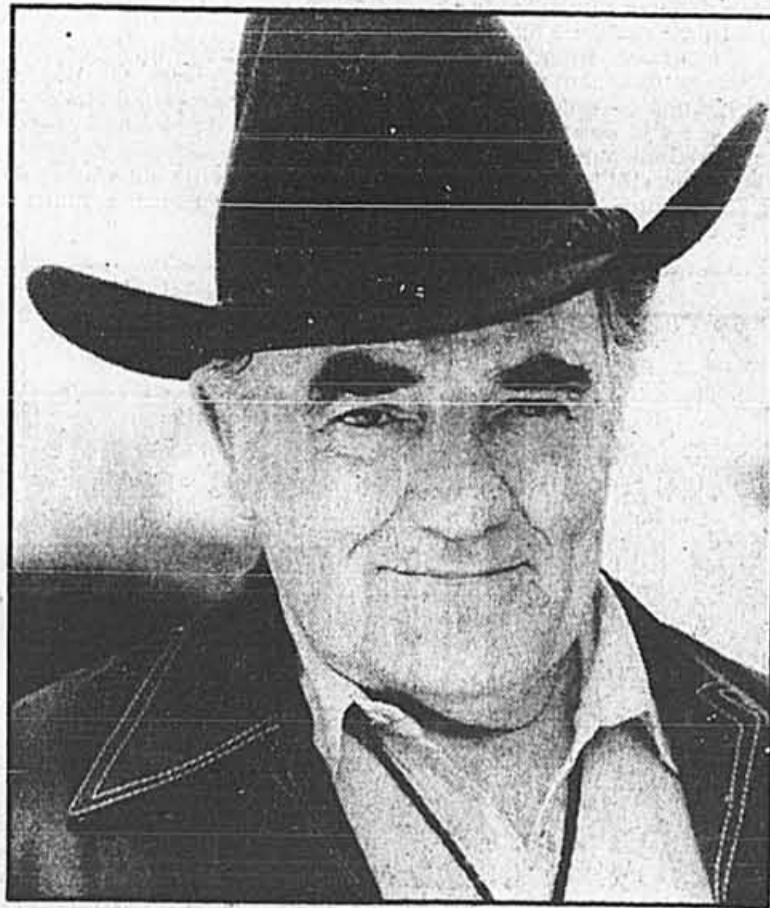
■ L'écrivain américain Louis L'Amour, célèbre pour ses romans à la gloire du Far West, a succombé à un cancer au poumon, à l'âge de 80 ans.

Connu dans le monde entier pour son œuvre sur les exploits des cow-boys et des voleurs de chevaux à la conquête de l'Ouest, Louis L'Amour était également l'un des auteurs préférés du président Ronald Reagan, également un homme de l'ouest américain.

Il a «fait connaître l'Ouest aux gens de l'est et au monde entier», avait déclaré le président en 1983 en rendant hommage à L'Amour. M. Reagan lui avait décerné la médaille de la Liberté et le Congrès américain, la médaille d'or Nationale.

Né à Jamestown dans le Nord-Dakota à proximité du Canada, L'Amour était un autodidacte qui, à 15 ans était parti de chez lui pour gagner sa vie, souvent à l'image de ses héros. Il a été boxeur, docker, bûcheron, chercheur d'or, homme à tout faire dans un cirque, ramasseur de fruits mais aussi archéologue amateur.

Son œuvre, dont une partie a été adaptée à l'écran ou popula-



L'écrivain de l'ouest américain, Louis L'Amour.

risée par des cassettes, comprend des titres comme *Hondo*, *How the west was won* (À la conquête de l'Ouest), *The Iron*

Marshal (Le shérif d'acier), *The quick and the dead* (Le rapide et le mort), *Ride the dark trail* (Le long de la piste obscure)...

Le Dictionnaire thématique visuel: Québec-Amérique poursuit Hachette

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ La maison Québec-Amérique poursuit Hachette, premier groupe d'édition francophone au monde, pour avoir omis de respecter ses obligations contractuelles concernant la diffusion en Europe du *Dictionnaire thématique visuel*.

L'éditeur Jacques Fortin a précisé que le recours judiciaire a été déposé hier en Cour supérieure, à Montréal, et signifié au siège de Hachette S.A. à Paris, par voie d'huissier. Mettant en cause le cadre supérieur Jean-Claude Lattès, la poursuite est assortie d'une réclamation de \$92 000.

Le président de Québec-Amérique a dénoncé «le comportement douteux» et «les attitudes démunies de toute éthique et intégrité, à l'heure des concertations francophones... L'attitude de M. Lattès rappelle les romances colonialistes des nostalgiques d'une certaine époque.»

Début octobre 1986, à la foire du livre de Francfort, M. Fortin rencontre deux représentants de Hachette qui se disent intéressés par le *Dictionnaire thématique visuel*, qui vient d'être lancé avec succès en Amérique du Nord.

«Vos collègues (de M. Lattès) me demandent même de ne pas négocier avec d'autres maisons», rappelle M. Fortin dans une chronologie des événements.

Le 6 octobre 1986, l'éditeur montréalais avertit les Presses de la Cité, groupe d'édition qui avait déjà soumis une proposition ferme, de «ma préférence pour Hachette». Tablant sur cet accord de principe, M. Fortin refuse les offres d'autres maisons françaises.

Vos prix, vos délais

Les 8 octobre et 15 décembre suivants, Québec-Amérique reçoit des lettres où Patrick Baradeau, directeur éditorial, confirme l'accord de Hachette.

La grande maison parisienne veut connaître «vos prix de fabrication», parle d'un premier tirage (12 000 à 15 000 exemplaires), de réimpression, de délais de livraison «les plus courts», de pourcentages de droits, d'options pour des éditions club, jeu-nes et poche.

Or depuis, ce M. Baradeau a quitté Hachette et est passé au service de Larousse. À cet égard, soulignait hier Jacques Fortin, tout partenaire commercial «à le droit de changer d'idée. Mais il y a une compensation à payer pour le préjudice causé à son partenaire.»

Toujours que, fin février 1987 à Paris, les deux principaux auteurs du dictionnaire, Jean-Claude Corbeil et Ariane Archambault, rencontrent deux autres représentants de Hachette. Ces derniers annulent une séance de travail prévue, évoquant une «incertitude» quant au projet.

Le lendemain, 27 février, M. Corbeil trouve à son hôtel une note disant «pour renoncer au projet». L'employé de l'hôtel avait pris ce message d'un anonyme, disant appeler de la part de Hachette.

Le 12 août à Montréal, le conseil d'administration de Québec-Amérique (sont présents René Lévesque et Yves Beauchemin) convient que l'avanie ne passera pas et qu'il faut obtenir réparation.

Une lettre à Jean-Claude Lattès réclame alors FF 500 000, couvrant l'a-valor déjà versé par Québec-Amérique et le manque à gagner provoqué par le dédit de Hachette.

Le 4 septembre, M. Lattès répond que «le contrat définitif formalisant l'accord n'a jamais été signé par Hachette». Il se dit «surpris des termes pour le moins violents de votre dernière lettre» et parle «d'attaques inadmissibles contre Hachette».

Relancé à nouveau par Jacques Fortin en février 1988, Lattès répond «je suis étonné du ton que vous employez dans votre lettre... Vous semblez oublier nos accords téléphoniques ainsi que le ton amical et cordial de ces entretiens». Or selon M. Fortin, ils ne se sont jamais parlé au téléphone.

LE NOUVEAU RÉSEAU DE LOCATION- BAIL CHRYSLER

Oui, pour 11 raisons!

LE NOUVEAU RÉSEAU DE LOCATION-BAIL CHRYSLER DONNE UNE TOUTE NOUVELLE DIMENSION À LA LOCATION. IL VOUS DÉPLOIE TOUT UN RÉSEAU D'AVANTAGES ET DE PRIVILÈGES...

AVANTAGES

- **ACCUEIL** Un professionnel de la location est à votre service tout au long de la durée du contrat.
- **CHOIX** Vous choisissez le véhicule qui convient exactement à votre personnalité et à votre style de vie.
- **TERMES** Les termes de location sont souples et correspondent à tous les budgets.
- **SERVICE** Le service est assuré par des techniciens spécialisés, formés par Chrysler.

PRIVILÈGES

- **CARTE DE MEMBRE** Elle vous donne droit à des escomptes substantiels sur l'achat de pièces et sur les coûts de main-d'oeuvre. Il facilite les rendez-vous de service.
- **SERVICE PRÉFÉRENTIEL**
- **SERVICE DE TRANSPORT** Lors des mises au point habituelles de votre voiture, on assure votre transport dans les limites du territoire du concessionnaire.
- **PROGRAMME D'ENTRETIEN** C'est un programme optionnel. En y adhérant, vous évitez la plupart des frais de réparation, y compris les frais de remorquage, et en plus on vous prête une voiture, si la vôtre ne peut vous être remise dans les 24 heures.

FIABILITÉ

- **LE NOM CHRYSLER** Le nouveau réseau de location-bail est un programme national endossé par Chrysler Canada.
- **LA GARANTIE CHRYSLER** Le groupe motopropulseur de votre voiture est protégé par la garantie Chrysler : 7 ans ou 115 000 km*.
- **LA DISPONIBILITÉ CHRYSLER** Un service téléphonique gratuit est à votre disposition pour vous mettre en contact direct avec Chrysler Canada.

LE RÉSEAU DE LOCATION-BAIL
CHRYSLER

*Garantie limitée sur le groupe motopropulseur. Possibilité de franchise. Détails chez le concessionnaire.

LES PROFESSIONNELS DE LA LOCATION.

Pour vous renseigner sur les avantages et les privilèges offerts par le Réseau de location-bail Chrysler, adressez-vous à...

M. Alex Goun
Directeur de la location
Boulevard Dodge Chrysler
(1977) Ltée
330, boul. Crémazie ouest
Montréal, Québec
(514) 389-7871

M. Maurice Messier
Directeur de la location
Touchette Automobile
Limitée
2175, avenue Papineau
Montréal, Québec
(514) 626-6821

M. Luc Bélanger
Directeur de la location
Automobiles Plymouth
Chrysler de Laval Ltée
1058, boul. des Laurentides
Laval, Québec
(514) 668-8080

M. Michel Rousseau
Directeur de la location
Dollard-Neuman
Plymouth Chrysler Ltée
8530, boul. Neuman
LaSalle, Québec
(514) 363-3000

M. Daniel Brunet
Directeur de la location
Automobiles Plymouth
Chrysler de Pointe-Claire Ltée
335, boul. Brunasick
Pointe-Claire, Québec
(514) 694-8333

M. Paul Drolet
Directeur de la location
Rond-Point Dodge &
Chrysler Ltée
5035, boul. Coaticouac
St-Hubert, Québec
(514) 636-4110

M. Michel Leclerc
Directeur de la location
Champion Dodge
Chrysler Ltée
3350, rue Wellington
Verdun, Québec
(514) 761-4801

L'hypothèque
du Canada Trust
se paie

vite
vite
vite

9^{1/2%}

- aucune limite de remboursement
- option de versements hebdomadaires

Fini les hypothèques à perpétuité. Choisissez l'hypothèque de 9^{1/2%} du Canada Trust et soyez gagnant!

Vous cherchez ou vous possédez une maison unifamiliale dont l'hypothèque se situe entre 20 000 \$ et 200 000 \$? Alors cette offre vous concerne. Pour en bénéficier, vous devez faire votre demande avant le 25 juin. Le déboursé doit être effectué avant le 24 août 1988.

Votre hypothèque arrive à échéance ? Profitez-en pour la transférer, sans frais, au Canada Trust. Faites la demande de l'hypothèque de 9^{1/2%} en passant à une succursale du Canada Trust ou en téléphonant à un bureau des services immobiliers Le Permanent.

*Les taux et conditions sont valides pour un terme de 6 mois, pour les propriétaires occupants. Le taux est sujet à changement sans préavis.



Canada Trust
Le Permanent

THE CHURCH



ARTISTE INVITÉ
MEDICINE MEN

CE SOIR, 20H30
Billets 17,50 \$ en vente au guichet du Spectrum et à tous les comptoirs Ticketron (+ frais de service)



SPECTACLES

CINÉMA

ABOVE THE LAW
Palace (3): Ven. au merc., 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20; Jeu., 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

ACROBATIES AMOUREUSES
Bijou: 10 h, 12 h 35, 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20.

A L'ANGLAISE
Berri (4): 13 h 10, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40.

ARDEUR A LA PLAGE
Commodore: dès 18 h.

AU REVOIR LES ENFANTS
Cineplex (5): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.

BAMBA (LA)
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.
Cine-Parc Odéon (2, Boucherville): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): dès 19 h.

BEEETLEJUICE
Astre (2): 19 h 30, 21 h 20.
Loew's (5): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

BETELGEUSE
Châteauguay (2): 19 h 15.
Cine-Parc Châteauguay (2): dès 19 h.
Cine-Parc Laval (4): dès 19 h.
Cine-Parc Odéon (1, Boucherville): dès 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): dès 19 h.
Jean-Talon: 19 h 15, 21 h 15.
Laval 2000 (1): 19 h 25, 21 h 20.

Longueuil (1): 19 h 30, 21 h 30.
Paradis (1): 19 h 20, 21 h 10.
Saint-Denis (2): 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h, 21 h 15.

BIG BROSSARD (5): 19 h 15, 21 h 25.
Carrefour Laval (6): 19 h 05, 21 h 30.
Cinéma Egyptien (1): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Dacarie (1): 19 h, 21 h.
Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.
Pointe-Claire (4): 19 h 15, 21 h 30.

BIG BUSINESS
Loew's (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 45.
Versailles (4): 19 h 15, 21 h 35.
Westmount Square: 19 h 10, 21 h 15.

BILOXI BLUES
Berri (1): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.
Cine-Parc Laval (1): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (2): dès 19 h.
Cineplex (9): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.
Laval 2000 (2): 19 h, 21 h 05.
Longueuil (2): 19 h, 21 h 15.
Paradis (5): 19 h 15, 21 h 20.

BLOODSPORT
Astre (3): 19 h 30, 21 h 20.
Carrefour Laval (1): 19 h 15, 21 h 25.
Place Alexis-Nihon (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30, 21 h 40; lun., 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30; merc., 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 30.
Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h.

BOILING DESIRES
Eve: 9 h 50, 12 h 45, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 35.

BROADCAST NEWS
Cineplex (3): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Dauphin (2): 19 h, 21 h 30.

BRUTE MINOU
Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.

BULL DURHAM
Astre (4), Merc., jeu., 19 h, 21 h.
Carrefour Laval (3), Merc., jeu., 19 h 15, 21 h 40.
Dacarie (2), Merc., jeu., 19 h 15, 21 h 30.
Faubourg Sainte-Catherine (1), Merc., jeu., 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.
Place du Canada, Merc., jeu., 19 h, 21 h 15.
Pointe-Claire (5), Merc., jeu., 19 h 10, 21 h 20.

CASUAL SEX
Faubourg Sainte-Catherine (2), Ven. au mar., 12 h 45, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h.

COLORS
Berri (2): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Brossard (1): 19 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (5): 19 h 10, 21 h 40.
Place Alexis-Nihon (2): 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.
Pointe-Claire (3): 19 h, 21 h 30.

CROCODILE DUNDEE (2)
Bogart (1): 19 h, 21 h 20.
Bogart (2): 19 h, 21 h 20.
Fairview (2): 19 h, 21 h 30.
Greenfield (1): 19 h, 21 h 20.
Laval (1): 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.
Loew's (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.
Loew's (3): 12 h 30, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 50. Dernier spectacle ven., minuit.
Loew's (4): 13 h 30, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30. Dernier spectacle ven., 22 h 50.
Versailles (2): 19 h, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

DANSE LASCIVE
Cine-Parc Saint-Eustache (2): dès 19 h.
Paradis (2): 21 h.

DERNIER EMPEREUR (LE)
Dauphin (1): 20 h.

ECLAIR DE LUNE
Cinéma de Montréal (2): 13 h 50, 15 h 40, 17 h 30, 19 h 20, 21 h 10.
Cineplex (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

EXIGENCES TRES SPECIALES
Carré Saint-Louis: 14 h 10, 18 h, 21 h 50.

FASHION FANTASIES
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

FEUX DE LA NUIT (LES)
Greenfield (3): 19 h 10, 21 h 25.
Parisien (4): 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
Versailles (6): 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

FORBIDDEN PLEASURES
Guy: 11 h 15, 14 h 10, 17 h, 19 h 50.

FRANTIC
Cine-Parc Châteauguay (3): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (3): dès 19 h.
Complexe Desjardins (4): 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 40.

FRIDAY THE 13th (7)
Cine-Parc Laval (3): dès 19 h.

FULL METAL JACKET
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

FUNNY FARM
Cine-Parc Châteauguay (3): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (3): dès 19 h.
Dorval (4): 19 h 10, 21 h 25.
Laval (4): 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 50.
Palace (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 40.

GENERATION PERDUE
Cine-Parc Châteauguay (2): dès 19 h.
Cine-Parc Laval (6): dès 19 h.
Cine-Parc Odéon (1, Boucherville): dès 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): dès 19 h.

GOOD MORNING VIETNAM
Cine-Parc Saint-Eustache (5): dès 19 h.
Université: 19 h, 21 h 30.

GOONIES (LES)
Cinéma Chomedey: 19 h, 21 h.

HOUSE OF 1001 PLEASURES
Eve: 11 h 10, 14 h 05, 17 h 05, 20 h.

INCORRUPTIBLES (LES)
Omega (2): 19 h 30.

INFIRMIERES DU PLAISIR
Commodore: dès 18 h.

INSOUTENABLE LEGERETE (L')
Berri (3): 13 h 20, 16 h 40, 20 h.

INTER ESPACE
Cine-Parc Laval (2): dès 19 h.

JEU DU DEFI (LE)
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

KENNY
Cine-Parc Saint-Eustache (2): dès 19 h.
Paradis (2): 19 h 15.

LADY DYNAMITE
Guy: 11 h 25, 14 h 15, 17 h 05, 19 h 55.

LAST EMPEROR (THE)
Cinéma Egyptien (2), Merc., jeu., 13 h, 16 h 30, 20 h.

Dacarie (2), Ven., 18 h, 21 h; lun., mar., 20 h.
Place du Canada, Ven., 18 h, 21 h; lun., mar., 20 h.

LIAISON FATALE
Cinéma de Montréal (1): 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 05.
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.
Omega (2): 21 h 35.

LUMIERE (LA)
Parisien (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

MAN ON FIRE
Cine-Parc Saint-Eustache (1): dès 19 h.

MASQUERADE
Laval (3): 19 h 10, 21 h 10. Dernier spectacle ven., 23 h 10.
Parisien (2): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
Versailles (3): 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 50.

MIDNIGHT HEAT
L'Amour: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.

MILAGRO BEANFIELD WAR
Complexe Desjardins (1): 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.
Faubourg Sainte-Catherine (3): 14 h, 16 h 04, 19 h, 21 h 25.
Omega (1): 19 h 05, 21 h 35.

NOYADE INTERDITE
Berri (5): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 30.

PACTE (LE)
Carrefour Laval (3): 19 h 10, 21 h 20.
Saint-Denis (3): 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 25.

PERE C'EST MOI (MON)
Chambly, Vend., sam., 19 h 30, 21 h 30; dim., 13 h 30, 19 h 30, 21 h 30; lun., mar., 19 h 30.

PERSONAL SERVICES
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PILES NON COMPRISES
Cine-Parc Laval (1): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (2): dès 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (2): dès 19 h.

PLAISIRS INTERDITS
Parisien (6): 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.

POLICE ACADEMY (V)
Brossard (2): 19 h, 21 h.
Carrefour Laval (4): 19 h 05, 21 h 35.
Cine-Parc Laval (2): dès 19 h.
Cineplex (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

POLTERGEIST III
Bogart (1): 19 h, 21 h.
Laval (5): 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.
Palace (4): 13 h 20, 15 h 35, 17 h 50, 20 h 05.

THEATRE PONT-CHATEAU inc.

COTEAU-DU-LAC

PRÉSENTE

«FAUT SE MARIER POUR...»

DE BERTRAND B. LEBLANC



PIÈCE QUÉBÉCOISE du mardi au vendredi à 20 h 30 le samedi à 17 h et à 21 h jusqu'au 27 août

RÉSERVATIONS: (514) 1-456-3224

Billets en vente au Théâtre et à La Librairie Boyer Valleyfield

TRANS CANADIENNE VERS L'OUEST au autoroute 20 ouest, SORTIE 17, panneaux indicateurs.

PRIX DE GROUPE: 25 personnes et plus sauf le samedi avec possibilité de forfait.

CROISIÈRE + SOUPER + THÉÂTRE \$29.50 25 pers. et plus sauf samedi.




SOPHIE LAPOINTE
YVAN CANUEL
LUCILE PAPINEAU



Le Castillon

La soirée rêvée!

Le Castillon. Savourez la cuisine française à son meilleur dans un décor de la France du 17^e siècle. Le tout agrémenté des airs d'un joyeux troubadour.

Le Portage. Laissez-vous ensuite charmer par l'atmosphère détendue de notre boîte de nuit et aussi par le groupe Area Code, en spectacle jusqu'au 18 juin.

Pour plus de renseignements, composez le 878-2332.

BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL

1, Place Bonaventure, Montréal (Québec) H5A 1E4

LE GRAND KABUKI

KOI BIKYAKU YAMATO ORAI
恋飛脚大和往來

Avec: SENJAKU NAKAMURA GATO KATAOKA



Commandité par **HITACHI**

15, 16, 17 et 18 JUIN à 20 h

BILLET: 28\$, 24\$, 18\$

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514-842-2112. Frais de service. Redevance de 15\$ sur tout billet de plus de 7\$.

FAMOUS PLAYERS

LE CHEF DE FILE EN DIVERTISSEMENT AU CANADA VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE SA DERNIÈRE NOUVEAUTÉ.

ARTICLES ORIGINALS TIRÉS DE FILMS TELS QUE WILLOW, CROCODILE DUNDEE II, RAMBO III et PLUS ENCORE!

SI VOUS N'AVEZ VU QU'UN FANTÔME, VOUS NE LES AVEZ PAS TOUS VUS

BEETLEJUICE

VERSION O. ANGLAISE

LOEWS 12:50-3:00-5:10 7:20-9:30

UN FILM CHAUD et PLEIN D'ACTION

ABOVE THE LAW

Steven Seagal

PALACE 12:20-2:35-4:50-7:05-9:20 Jeu 12:20-2:35-4:50-9:40

LA MAUVAISE PERSONNE. AU MAUVAIS ENDROIT. AU BON MOMENT.

GOOD MORNING VIETNAM

UNIVERSITÉ 7:00-9:30

LES PLAISIRS INTERDITS

Où commencent-ils... Où s'arrêtent-ils...

Le PARISIEN 1:25-3:25-5:25 7:25-9:25

CHEVY CHASE DÉCOUVRE QUE LA VIE À LA CAMPAGNE NE VA PAS SANS CASSER DES ŒUFS!

CHEVY CHASE FUNNY FARM

VERSION O. ANGLAISE

PALACE 12:30-2:40-4:50 7:05-9:20

LAVAL Tous les soirs 7:20-9:40

DORVAL Tous les soirs 7:10-9:25

LES FEUX DE LA NUIT

Y FRANÇAISE DE «BRIGHT LIGHTS BIG CITY».

Le PARISIEN 12:25-2:40-4:55 7:15-9:35

VERSAILLES Tous les soirs 7:10-9:30

GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:10-9:25

MASQUERADE

EN VERSION FRANÇAISE

Le PARISIEN 1:05-3:05-5:05 7:05-9:05

LAVAL Tous les soirs 7:10-9:10

VERSAILLES Tous les soirs 7:15-9:25

PRIX DU JURY CANNES 87

DIMA FILMS présente

YELEN LA LUMIERE

Un film de SOULEYMANE Cisse

V.O. MILLIENNE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS

Le PARISIEN 12:30-2:45-5:00 7:15-9:30

VERSION FRANÇAISE

STALLONE RAMBO III

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Le PARISIEN 12:15-2:30-4:45 7:00-9:15

GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:30-9:35

LAVAL Tous les soirs 7:30-9:45

V.O. ANGLAISE AUX PALACE, DORVAL, FAIRVIEW et BOGART

VERSION FRANÇAISE

CROCODILE DUNDEE II

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 2 12:00-2:20-4:40 7:00-9:20

LOEWS 3 12:30-2:50-5:10 7:30-9:50

LOEWS 4 1:30-3:50-6:10-8:30

VERSAILLES Tous les soirs 7:00-9:25

LAVAL Tous les soirs 7:00-9:20

FAIRVIEW Tous les soirs 7:00-9:30

BOGART Tous les soirs 7:00-9:20

GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:00-9:20

VERSION O. ANGLAISE

POLTERGEIST III

AUCUN LAISSEZ-PASSER

PALACE 4 1:20-3:35-5:50-8:05

PALACE 5 12:40-2:55-5:10 7:25-9:40

PALACE 6 12:00-2:15-4:30 6:45-9:00

BOGART Tous les soirs 7:00-9:00

LAVAL Tous les soirs 7:15-9:30

VERSAILLES Tous les soirs 7:10-9:30

VERSION O. ANGLAISE

POLTERGEIST III

AUCUN LAISSEZ-PASSER

Le PARISIEN 12:30-2:45-5:00 7:15-9:30

«WILLOW EST DANS UNE CLASSE À PART... IL POSSEDE LA PUISSANCE ET LE PANACHE DES MEILLEURS FILMS DE LUCAS.»

— JOSEPH GELMIS, NEWSDAY

WILLOW

VERSION O. ANGLAISE

AUCUN LAISSEZ-PASSER

THX ZOMM 1:30-4:25 7:00-9:35

IMPERIAL 1:30-4:25 7:00-9:35

ZOMM DORVAL Tous les soirs 7:00-9:35

VERSION O. ANGLAISE

CROCODILE DUNDEE II

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 2 12:00-2:20-4:40 7:00-9:20

LOEWS 3 12:30-2:50-5:10 7:30-9:50

LOEWS 4 1:30-3:50-6:10-8:30

VERSAILLES Tous les soirs 7:00-9:25

LAVAL Tous les soirs 7:00-9:20

FAIRVIEW Tous les soirs 7:00-9:30

BOGART Tous les soirs 7:00-9:20

GREENFIELD PARK Tous les soirs 7:00-9:20

BETTE MIDLER LILY TOMLIN

BIG BUSINESS

«UN DUO COMIQUE, TONITRUANT ET PÉTANT LE FEU. UN VÉRITABLE TONNERRE DE BLAGUE.»

— PETER TRAVERS, PEOPLE MAGAZINE

VERSION O. ANGLAISE

AUCUN LAISSEZ-PASSER

LOEWS 12:30-2:45-5:00 7:15-9:35

Tous les soirs 7:10-9:15

Tous les soirs 7:15-9:35

BASE MILITAIRE PRESIDIO, SAN FRANCISCO

QUAND L'AUTORITÉ MILITAIRE SUPRÊME DEVIENT LE THÉÂTRE D'UN MEURTRE TROUBLANT, UN MILITAIRE ET UN FLIC S'ENGAGENT DANS UNE LUTTE SANS MERCIS... CONTRE LE MEURTREUR, CONTRE LE PASSÉ ET L'UN CONTRE L'AUTRE.

VERSION O. ANGLAISE

THE PRESIDIO

AUCUN LAISSEZ-PASSER

ZOMM YORK 1:00-3:00-5:05 7:15-9:30

DORVAL Tous les soirs 7:00-9:20

Dernier spectacle ven., 22 h 20.
Palace (5): 12 h 40, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 55.
Palace (6): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h 45, 21 h. Dernier spectacle ven., 23 h 15.
Versailles (5): 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., 23 h 45.

PRESIDIO (THE)
Dorval (7): 19 h, 21 h 20.
York: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30. Derniers spectacle ven., 23 h 10.

PRINCIPAL (THE)
Cine-Parc Saint-Eustache (4): dès 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (1): dès 19 h.

PROVISEUR (LE)
Cine-Parc Châteauguay (1): dès 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): dès 19 h.

RAFFINEMENT DE LUXURE
Bijou: 11 h 15, 13 h 45, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30.

RAMBO III
Astre (1): 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., 23 h.
Bogart (3): 19 h 30, 21 h 30.
Châteauguay (1): 19 h 15, 21 h 15.
Cine-Parc Châteauguay (1): dès 19 h.
Cine-Parc Odéon (2, Boucherville): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (1): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Eustache (4): dès 19 h.
Cine-Parc Saint-Hilaire (1): dès 19 h.
Cine-Parc Tracy (1): dès 19 h.
Cine-Parc Vaudreuil (1): dès 19 h.
Dorval (3): 19 h 30, 21 h 10.
Fairview (1): 19 h 30, 21 h 45.
Greenfield (2): 19 h 30, 21 h 35.
Laval (2): 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle ven., minuit.
Palace (1): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle ven., minuit.
Parisien (1): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15.
Versailles (1): 19 h 30, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 35.

RED HEAT
Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 30.

SALSA
Astre (4): 19 h 20, 21 h 10.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 19 h, 21 h 10.
Pointe-Claire (6): 19 h 15, 21 h 15.

SEXE QUI PARLE (LE)
Commodore: dès 18 h.

SEX PLAY
Guy: 9 h 50, 12 h 41, 15 h 30, 18 h 25, 21 h 15.

SHE'S HAVING A BABY
Cine-Parc Laval (3): dès 19 h.

SHOOT TO KILL
Cine-Parc Saint-Eustache (5): dès 19 h.

SUSPECT ET DANGEREUX
Carrefour Laval (2): 19 h 15.
Complexe Desjardins (2): 15 h 15, 19 h 25.
Crémazie: 19 h 15.

TAMPO
Cineplex (8): 13 h, 15 h 25, 17 h 30, 19 h 45, 22 h.

TOO OUTRAGEOUS
Cineplex (7): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

TOUQUE
Cine-Parc de Joliette: au crépuscule.

TRAQUE
Carrefour Laval (2): 21 h 45.
Complexe Desjardins (2): 13 h 10, 17 h 20, 21 h 30.
Crémazie: 21 h 30.

TRAVELLING NORTH
Cineplex (6): 15 h 15, 19 h 30.

3 MEN AND A BABY
Pointe-Claire (1): 19 h, 21 h 15.

UNBEARABLE LIGHTNESS OF BEING (THE)
Bonaventure (1): 20 h 30.

VIE EST BELLE (LA)
Cineplex (2): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (LA)
Complexe Desjardins (3): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

WALL STREET
Bonaventure (2): 19 h, 21 h 30.

WHITE MISCHIEF
Cinéma Egyptien (3): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

WILLOW
Dorval (1): 19 h, 21 h 35.
Imperial: 13 h 30, 16 h 25, 19 h, 21 h 35.

WINGS OF DESIRE
Cinéma Egyptien (2), Ven. au mar., 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 25.

ZOO LA NUIT (UN)
Cineplex (6): 13 h, 17 h 15, 21 h 30.

SALES DE RÉPERTOIRE

ART DE TOURNER EN ROND
Complexe Guy-Favreau: 20 h.

BEAU VILLAGE (MON)
Quimestoscope: 19 h 30.

BUNNY
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h.

CHRONIQUE D'UN TEMPS FLOU
Quimestoscope: 19 h 30, 21 h 30.

ETOILE SANS LUMIERE
Cinéma québécois: 20 h 35.

GOTHIC
Cinéma: V: 19 h 15.

HOP AND GLORY
Cinéma V: 21 h 30.

LIFE AS A DOG (MY)
Cinéma V: 21 h 15.

LUNA (LA)
Quimestoscope: 21 h 30.

NUTS
Cinéma V: 19 h.

POSESSES (LES)
Quimestoscope: 21 h 15.

QUAND SONNERA MIDI
Cinéma québécois: 18 h 35.

RICHARD CARDINAL
Complexe Guy-Favreau: 20 h.

ROBOCO
Quimestoscope: 19 h.

MUSIQUE

UNITED CHURCH (463, St-Catherine ouest) — Alice Strejcek, soprano, et Philip Crozier, organiste: 12 h 30.

CESU Jacques Giroux, organiste, oeuvres de Liszt, Reger, Dupré et Messiaen: 20 h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL David Rogosin, pianiste. Oeuvres de Bach, Beethoven, Messiaen, Schuman: 20 h.

MAISON ALCAN (Atrium) - Jeunes Virtuoses de Montréal, dir. Alexander Brott: 12 h.

THÉÂTRE

VIEUX PORT DE MONTRÉAL (Hangar no 9) — «Squat». Avec Maryse Gagné, Denis Trudel, Anne-Marie Desbiens, Bruno Viens, Claude Desparros, Fernand Rainville, Marijo Godin, Sylvie Lussier, Réal Houle et Serge Carrier, 20 h.

SALLE ANDRE-PARÉ (360, Laurier E.) — «Le Cri», d'après «Woyzeck», de Georg Büchner: 20 h 30.

LA RELEVÉ A MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloeil, 514-464-0089)

Le théâtre à Montréal, un «art de locataire»

■ Le théâtre à Montréal est un «art locataire» et le Conseil québécois du théâtre (CQT) a tenu hier à faire part de son inquiétude devant la tendance des dernières années.

En conférence de presse, la comédienne Catherine Bégin a souligné que, sur la cinquantaine de compagnies qui existent à Montréal deux sont sûres de rester propriétaires du lieu où elles se produisent: la Nouvelle Compagnie théâtrale (NCT), dans l'est de la métropole, et le Groupe de la Veillée, rue Ontario.

Il y en avait une troisième, l'Es-kabel, mais la semaine dernière, a révélé Mme Bégin, celle-ci mettait en vente son édifice de la rue Sanguinet.

Pierre MacDuff, autre responsable du CQT, ajoute que, si certaines compagnies possèdent leurs murs, l'avenir est loin d'être assuré: le Quat'Sous, où Paul Buissonneau est toujours propriétaire mais avec l'intention déclarée de vendre.

Au Théâtre du rideau vert, la propriétaire est Mercédès Palomí-

no, associée de longue date de la directrice Yvette Brind'amour, «mais elle n'est pas éternelle. Elle aussi peut être amenée à vendre», prévient Mme Bégin.

Elle a mentionné la situation difficile du café-théâtre La Licorne, boulevard Saint-Laurent, dont le bail échoit le 31 décembre prochain et qui subirait alors une hausse de loyer «indécente».

Dans la famille
Elle a aussi chiffré le cas de la compagnie Jean-Duceppe, qui se débrouille bien depuis les 15 ans qu'elle est locataire de la Place des Arts: en 1986-87, le loyer lui a coûté \$417 300 tandis que son subside du ministère des Affaires culturelles se chiffrait par \$410 000.

Le propriétaire, la régie de la PDA, étant une société d'Etat de compétence provinciale, voilà de l'argent qui ne sort pas de la famille étatique, font observer les responsables du CQT.

Outre la formation d'un comité d'experts qui dira cet automne son avis sur le sujet, le conseil juge prioritaire d'attribuer un lieu permanent à la Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse, qui loge actuellement au Tritorium, du cégep du Vieux-Montréal.

Or cette salle serait pleine de défauts, d'acoustique et de conception architecturale notamment. «Elle n'a pas d'âme», renchérit Mme Bégin.

Déplorant tout l'argent public englouti dans la Comédie nationale (aujourd'hui le Félix-Leclerc, revendu depuis à un promoteur privé), le CQT demande aux instances fédérales, provinciales et municipales de se concerter pour «une intervention globale et cohérente au chapitre des lieux théâtraux».

Le kabuki Femmes de père en fils...

LINA DIB

pense que ça va se perpétuer comme ça.»

■ Nakamura Tomotaro a les gestes sûrs de celui qui sait depuis si longtemps. D'abord le blanc s'étend partout: sur la figure, le cou, la poitrine, les pieds; puis le rose souligne les yeux, le rouge redessine les lèvres, le noir refait les sourcils. La main n'hésite jamais. Le pin-céau trace toujours la ligne parfaite.

Puis, l'acteur enroule un tissu soyeux et flamboyant autour de ses hanches. Il enfle le kimono noir brodé et deux hommes lui serrent la taille en tirant bien fort sur les extrémités de son obi. La perruque noire sera la dernière touche nécessaire pour faire de lui une courtisane japonaise du XVIII^e siècle.

Le père de Tomotaro, Nakamura Senjaku, est debout à l'entrée de la loge et regarde son fils exécuter ces gestes que lui-même répète depuis 47 ans et que son père avant lui a répétés toute sa vie. Depuis des générations les Nakamura perfectionnent l'art de l'onnagata, l'art de jouer des rôles de femmes au théâtre traditionnel japonais, le kabuki.

Nakamura Senjaku est le directeur artistique d'une troupe de kabuki qui est en tournée au Canada et aux États-Unis cet été. Cette forme de théâtre traditionnel qui existe depuis la fin du XVI^e siècle était, à l'origine, jouée principalement par des femmes. Mais en 1629, les autorités jugeant ces exhibitions immorales, ont interdit toute représentation théâtrale par des femmes. Pour survivre, le kabuki a confié tous les rôles à des hommes et quand, vers 1900, l'interdiction fut levée, il était trop tard pour les Japonaises.

«L'art de l'onnagata est un art parfait, explique Senjaku, et je

Un drame d'amour classique

Le fils jouera donc le rôle de l'amante et le père celui de l'amant, toujours dans la tradition, puisque Senjaku avait fait de même avec son propre père.

L'histoire, qui sera présentée à Montréal du 15 au 18 juin au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, est l'oeuvre de celui qu'on appelle le Shakespeare japonais: Chikamatsu Monzaemon.

■ Drame d'amour classique, Koi Bikyaku Yamato Orai (Un messager d'amour à Yamato) raconte l'histoire vraie de Chubei, un messager, qui s'éprend de la courtisane Umegawa. Il vole de l'argent pour racheter sa liberté et ils doivent s'enfuir ensemble. Ils seront repris; Chubei sera condamné à mort et Umegawa prendra le voile.

La pièce met en scène 11 acteurs, dont sept tiennent des rôles féminins. Douze musiciens et chanteurs font aussi partie de la troupe. Le tout se déroule, bien sûr, en japonais et, pour faciliter la compréhension, des écouteurs transmettront des commentaires simultanés en français et en anglais aux spectateurs.

Mais Senjaku assure que les écouteurs ne sont pas absolument nécessaires. «Je pense que ce que j'ai dans mon coeur arrive à être transmis au public. Je joue le rôle de Chubei, je rentre dans le coeur de Chubei, je deviens Chubei, et le coeur de Chubei peut passer directement au public dans l'art du kabuki.»

Le dernier passage du théâtre kabuki à Montréal remonte à 11 ans. Déjà, les représentations données depuis le début du mois en Ontario ont beaucoup plu, assure Uriel Luft, un des organisateurs de l'événement.



PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse
L'acteur enroule un tissu soyeux et flamboyant autour de ses hanches. La perruque noire sera la dernière touche nécessaire pour faire de lui une courtisane japonaise du XVIII^e siècle (en mortaise). Du 15 au 18 juin à la Place des Arts.

L'expérience du kabuki en est une de dépaysement et d'exotisme. Senjaku décrit son théâtre comme une peinture. «Le kabuki exprime la beauté sans tenir compte de la réalité. Il est une sorte d'oeuvre d'art qui bouge. La musique, le décor, tout tend à rendre le cri de la beauté.»

SPECTACLES

SUITE DE LA PAGE B 7

- FOUFONES ELECTRIQUES (197, Ste-Catherine E.) - Johnny Got His Gun, Eugene Ripper: des 21 h.
- BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: 20 h à 1 h.
- LE BIJOU (300, Lemoyne) - T-Bone et Beroc. Du merc. au sam., des 22 h.
- LES JOYEUX NAUFRAGES (161, Ontario E.) - Jean Beaudet: 22 h.
- LE PIERROT (114, Saint-Paul E.) - Michel Duchrocher et Jules Laviole: 20 h.
- LE RISING SUN (1286, Ste-Catherine O.) - Compétition finale de reaggae (remise de prix): des 21 h.
- KM / KILOMETRE / HEURE (4171, Saint-Denis) - Chevere, des 22 h.
- BAR 2080 (2080, Clark) - Dave Turner: 21 h 30.
- LES FILLES DU ROY (415, Bonsecours) - Juliette et ses Roméo's, avec Michel Camirand, soprano, Gilles Latour, baryton, et Berthier Denys, ténor. Ven., des 19 h.
- SANCHO PANZA (3458, av. du Parc) - Duo John et Danièle. Sam., 21 h, 23 h.
- CHATEAU CHAMPLAIN (Caf Conc, 1, Place du Canada) - Audace, de George Reich. Avec Caroline Farell. Du lun. au ven., 21 h, 23 h; sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
- BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL (Le Portage, 1, Place Bonaventure) - Groupe Area. Mar., merc., jeu., 21 h 30, 22 h 30; ven., sam., 22 h, minuit.
- CENTRE SHERATON (1201, boul. René-Lévesque O.) - La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. - L'Impromptu: Gerard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. - (Le Point de Vue): Suzanne Berthiaume. Du lun. au sam.
- LE REINE ELIZABETH (Salle Arthur) - Folies Folies. Présentation de la Belle Époque. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30; sam., 20 h, 22 h 30.

Le bridge

Pas de devinette

ANDRÉ TRUDELLE

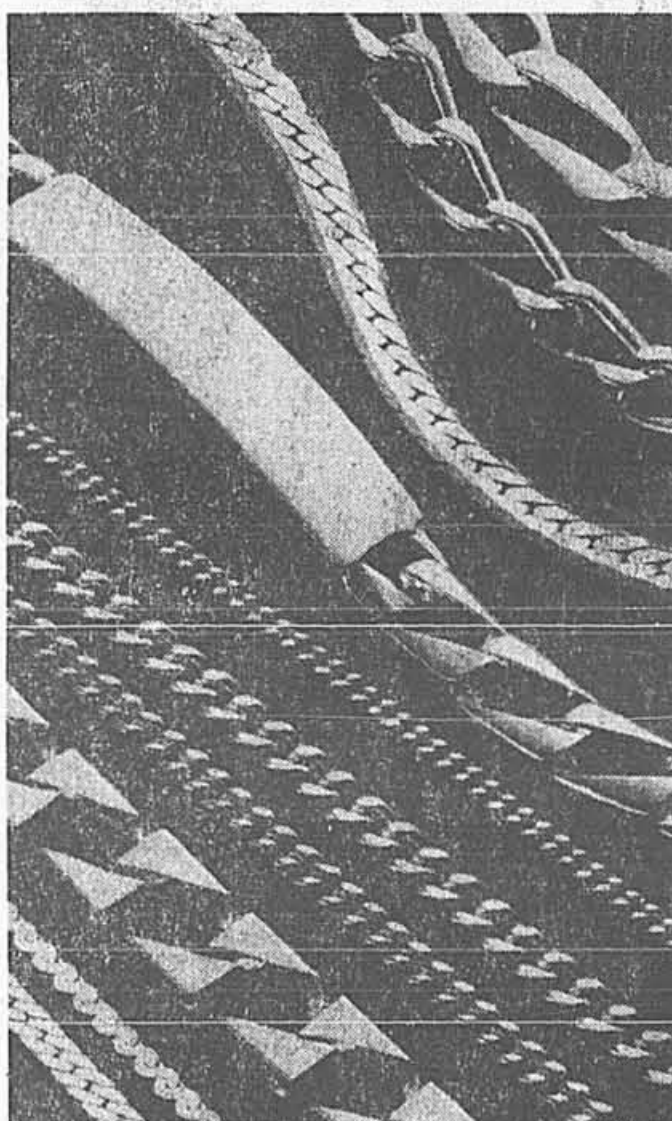
■ Au lieu de se forcer les ménages pour compter la main de son flanc gauche, le déclarant se facilitera la tâche en laissant son adversaire attaquer lui-même une couleur incertaine.

Donneur: Sud			
Vulnérabilité: tous			
Nord			
♠ 6 4			
♥ 8 3			
♦ V 10 7 5 3			
♣ D 10 8 5			
Ouest		Est	
♠ D 9 5	♥ R V 7 5 2	♠ 10 8 7 3 2	♥ D 9 6
♦ R 6 2	♠ 9 5	♦ 9 8	♠ 7 4 2
Sud			
♠ A R V			
♥ A 10 4			
♦ A D 4			
♠ A R V 6			
Les enchères:			
Sud	Ouest	Nord	Est
3 SA	passé	passé	passé
Entame: 5 de Co			

Le déclarant sait que Ouest a cinq Co. Il refuse les deux premiers tours et prend le troisième. Puis il encaisse quatre levées de Tr et Ouest doit défausser. S'il le fait avec peine, il est probable que le déclarant saura trouver le Roi de K sec ou la Dame de Pi à deux (Ouest ayant jeté deux petits K ou un petit K et un petit Pi). Le déclarant se soumet donc à la devinette.

Il est un moyen plus sûr de réaliser le contrat. Sud laisse filer le premier Co et prend le second de l'As. Puis il encaisse As et Roi de Tr et rejoue son 10 de Co qu'Ouest gagne. Ce dernier encaisse deux autres Co, mais il doit donner une impasse à Pi ou à K pour la neuvième levée du déclarant.

LA BAIE • CENTRE VILLE



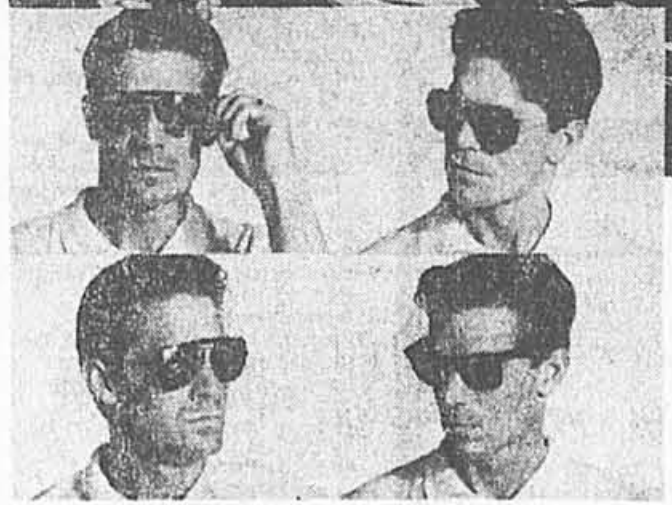
OFFREZ À PAPA LES PETITES TOUCHES QUI FONT GRANDE IMPRESSION

30% DE RABAIS BIJOUX EN OR 10K POUR HOMMES

Tous nos héros méritent un bijou en or véritable. Et c'est chose facile avec la Baie qui vous offre un rabais de 30%! Choisissez parmi notre assortiment de chaînes de 48 et 51 cm en divers styles de maillons, de gourmettes, épingles ou pinces à cravate.

- CHAÎNES. Ord. 195\$ à 650\$ SOLDE 136,50 à 455\$
- GOURMETTES. Ord. 480\$ à 845\$ SOLDE 336\$ à 591,50
- ÉPINGLES DE CRAVATE. Ord. 40\$ à 60\$ SOLDE 28\$ à 42\$
- PINCES À CRAVATE. Ord. 215\$ à 250\$ SOLDE 150,50 à 175\$

Hâtez-vous d'en profiter! Les photos ont été agrandies pour accentuer les détails des bijoux. Achat en magasin seulement. Bijoux de qualité, rayon 234.



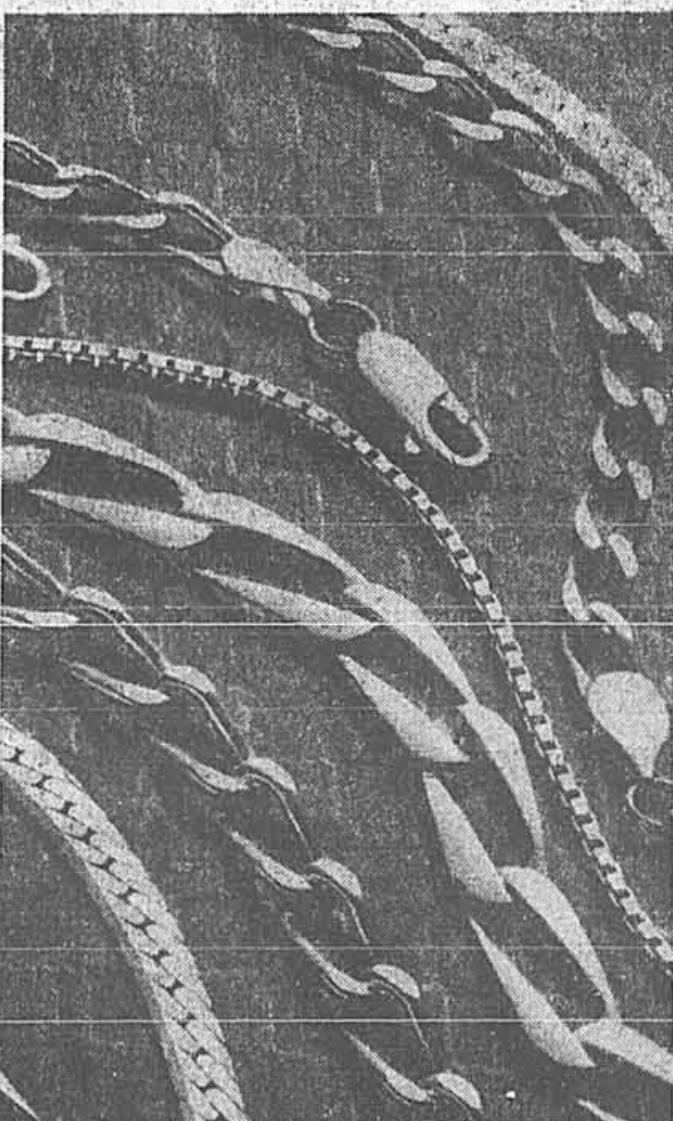
FIEZ-VOUS À LA BAIE POUR DE BONNES IDEES CADEAUX!

25% DE RABAIS SUR TOUTE NOTRE ASSORTIMENT DE LUNETTES DE SOLEIL RAY BAN POUR PAPA

Super chic, mon Papa, dans ses lunettes Ray Ban pour le sport ou la conduite! Choisissez parmi tout notre assortiment comprenant une variété de modèles et de couleurs. Faites confiance à Ray Ban pour des verres fumés de qualité. Ord. 79\$ à 125\$.

59,25 À 93,75

HÂTEZ-VOUS! CES AUBAINES DE LA FÊTE DES PÈRES SE TERMINENT LE SAMEDI 18 JUIN



25% DE RABAIS GRAND CHOIX DE GANTS DE CONDUITE EN CUIR, POUR HOMMES

Le cadeau parfait pour Papa qui tient le volant! Notre sélection de modèles comprend le gant de conduite classique, découpé au dos et aux articulations, avec fermeture pressurisée réglable. Ord. 34\$.

24,99 LA PAIRE

Accessoires pour hommes, rayon 336. Les gants de conduite et les lunettes de soleil Ray Ban sont disponibles au magasin du centre-ville de Montréal seulement.



la Baie